



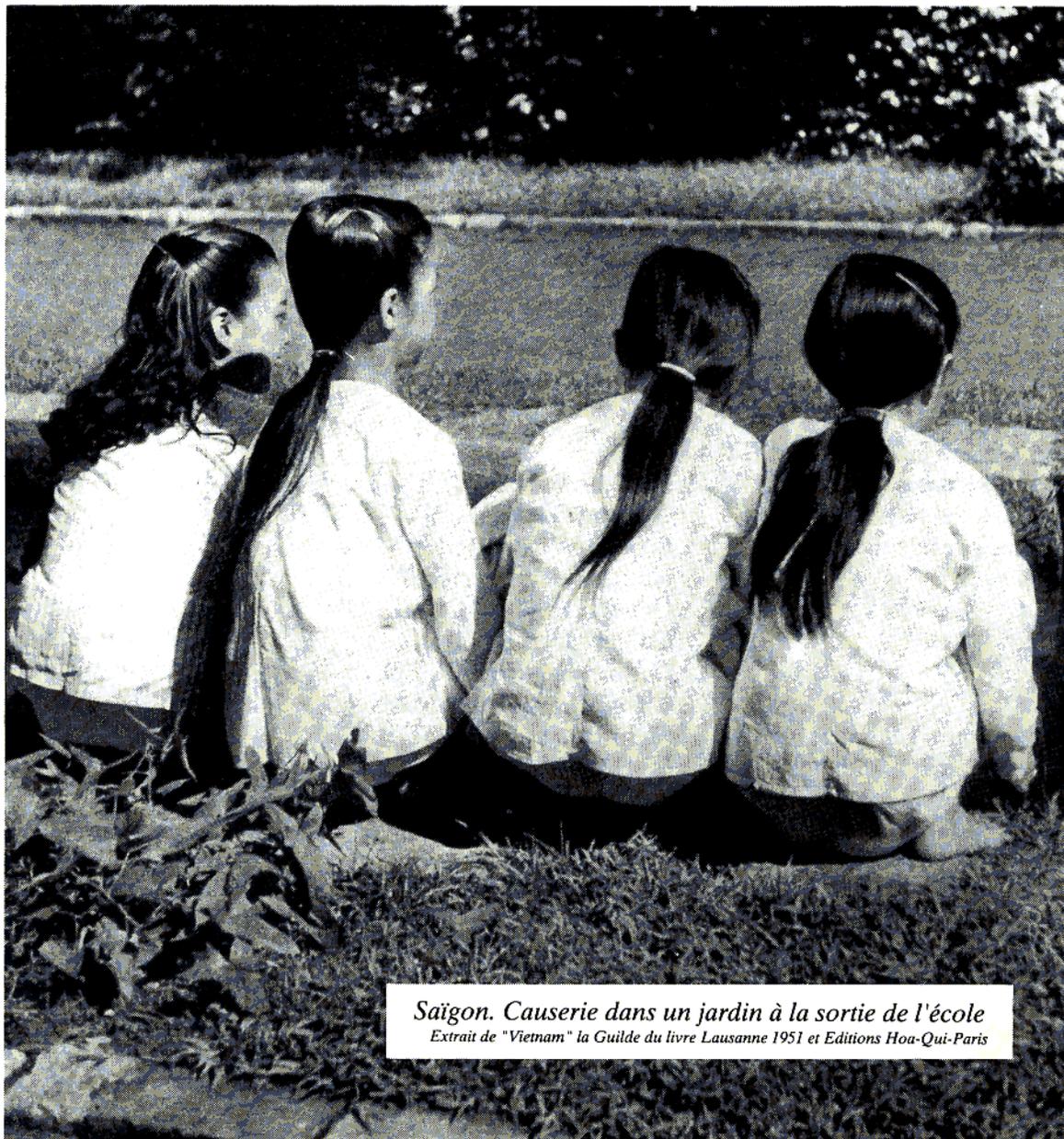
# Bulletin de L'A.N.A.I.

2ème trimestre 1989  
avril-mai-juin

Publié par  
**L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois**,  
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,  
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du  
**Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien**,  
agrée par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambronne, 75015 Paris, Tél  
45.67.01.20

I  
N  
D  
O  
C  
H  
I  
N  
E



*Saïgon. Causerie dans un jardin à la sortie de l'école*  
Extrait de "Vietnam" la Guilde du livre Lausanne 1951 et Editions Hoa-qui-Paris

# SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRESIDENT.....	p. 3
SOUVENIR DE L'ADJOINT DE VANDENBERGHE.....	p. 4
BIOGRAPHIE : LE GENERAL NGUYEN VAN XUAN.....	p. 6
VIETNAM D'AUJOURD'HUI.....	p. 8
PIEGES ET ARMES DE CHASSE EN PAYS MOI.....	p. 10
LA PAGE DE MADAME ANAI.....	p. 12
LES NAVIRES QUI NOUS ONT TRANSPORTES.....	p. 14
LES JOURNEES NATIONALES DE L'ANAI EN 1989.....	p. 15
LA PAGE DE MARINE-INDOCHINE.....	p. 19
BIBLIOGRAPHIE SUR L'INDOCHINE.....	p. 21
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 22
VIE DES SECTIONS.....	p. 23
L'IRREDUCTIBLE (ET INCONTOURNABLE) COLONEL HENRI DUMONET.....	p. 31
MOTS CROISES.....	p. 32

## ÉDITORIAL

Samedi 20 mai 1989 les anciens d'Indochine se sont associés avec émotion au retour de l'adjudant-chef Roger Vandenberghe dans son village d'adoption. Pour cet enfant de l'Assistance publique réclamé par sa famille nourricière, le général commandant la 4e Région militaire, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, le député-maire de Pau, le général commandant l'École des troupes aéroportées ont présidé une magnifique cérémonie sur la grande place de Pau, tandis que le comité des anciens combattants parrainait l'inhumation au petit cimetière de Castillon d'Arthez.

En vain l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active avait-elle réclamé le privilège d'accueillir le cercueil de ce guerrier exceptionnel. La loi ne l'a pas permis, car elle n'autorise la restitution des cendres des morts pour la France qu'à leur seule famille. Pourtant la présence à Saint-Maixent d'un sous-officier aussi exemplaire par son ardeur à s'instruire, son application dans la préparation du combat, son audace dans l'exécution aurait eu grande valeur pédagogique.

Ni le coeur ni l'esprit ne peuvent rester indifférents au retour de Vandenberghe. A l'appel de son nom surgit le cortège de tous nos compagnons, morts et vivants, qui ont lutté pour l'Indochine. Non pour la possession égoïste d'un territoire à exploiter - aucun gouvernement français en trois siècles n'a émis cette prétention - mais pour la paix et le développement de populations liées à la France par hasard, par habitude, puis par affection.

L'étude de ses combats suggère une méditation sur les finalités et sur les étapes. Le but des guerres d'Indochine a toujours été le rétablissement de la paix à l'intérieur de frontières reconnues. Les objectifs à court terme se sont appelés successivement : cessation des persécutions religieuses, reconnaissance des frontières, élimination du banditisme puis du terrorisme, arrêt des invasions siamoises, chinoises, japonaises.

Heureux le chef militaire dont l'action guerrière immédiate s'intègre sans réserve dans la perspective pacificatrice ! Ainsi Gallieni recommandait-il d'attaquer les villages rebelles en pensant au marché agricole qu'il faudrait y ouvrir le lendemain. Mais l'adéquation n'est pas toujours pos-

sible. Parfois des opérations chirurgicales sont nécessaires, qui peuvent laisser des traces, afin d'obliger la peur à changer de camp. Vandenberghe recevait de telles missions ; il y excellait.

C'est au commandement supérieur et au pouvoir politique qu'il incombe d'harmoniser les buts et les objectifs. Dès qu'elle le put, la France remit cette responsabilité aux armées et aux gouvernements nationaux. "Cette guerre, dit le général de Lattre aux lycéens de Saïgon le 11 juillet 1951, est la guerre du Vietnam pour le Vietnam. Et la France ne la fera pour vous que si vous la faites avec elle."

Voilà pourquoi nous sommes heureux de donner la parole à l'ancien adjoint de Vandenberghe, le sergent Trân dinh Vy, dix-huit fois cité, devenu colonel de l'armée vietnamienne, puis boat-people, puis colonel de l'armée française. Nous publions son témoignage original dans ce bulletin et prions les lecteurs de se reporter à la Revue historique des armées (n°2 de 1986) qui lui a consacré un remarquable article.

**Général de division Guy SIMON**  
Président de l'ANAI et du CNE

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents délégués	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Jean FELIX
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Trésorier national	: Lt-Colonel René BLAISE

### Administrateurs

M. Jean AUBRY, Mme René COLIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE

**Administrateur et délégué du Président National auprès des sections :**  
Colonel Georges POUPARD.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire  
des papiers de presse :  
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :  
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :  
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :  
Madeleine BARET

Adresse de la revue :  
15, rue Richelieu  
75001 Paris  
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :  
Scoop Presse Normande  
27 - Evreux - 32.39.50.50

Impression : 27 Offset - Gravi-  
gny - Eure

Routeage : Publi-routeage  
Montreuil-s/Bois

## DATES A RETENIR

**2 novembre 1989 à 10 h 30 :**  
Dans le Bois de Vincennes et au cimetière de Nogent-sur-Marne. pèlerinage de l'ANAI et des Anciens Coloniaux devant les monuments élevés à la mémoire des Indochinois morts pour la France en Europe (1914-1918 et 1939-1940).

Rassemblement à 10 h 25 au Jardin tropical, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle à Nogent-sur-Marne.

RER : Station Nogent-sur-Marne — Autobus 313 à prendre au château de Vincennes, descendre à l'arrêt Maréchal Leclerc.

**11 mars 1990 :** A Paris cérémonies anniversaires du 9 mars 1945 selon l'horaire traditionnel.

## LE COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE (CNE)

Les exigences du calendrier ne nous permettent pas de rendre compte des débats de la Conférence internationale sur les réfugiés qui s'est tenue à Genève les 13 et 14 juin 1989.

M. Saint-Jean, qui y a participé en tant que secrétaire général du CNE, fera une communication extensive sur ce sujet dans le prochain bulletin de l'ANAI.



**DU CAL**  
**SPECIALISTE**  
**DU CONVERTIBLE**

Robuste et  
peu encombrant  
1 ou 2 places  
(literie 0,65 - 0,80 -  
1,20 et 1,40)  
**Grand choix en exposition**

**CAPÉLOU**

37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL: 43 57 46 35+ METRO PARMENTIER

# SOUVENIRS DE L'ADJOINT DE VANDENBERGHE

Deux écrivains notoires, M. Erwan Bergot et le colonel Moinet, ont consacré chacun un livre à Vandenberghe.

L'ANAI est heureuse de proposer à ses adhérents le témoignage du colonel Trần dinh Vy, ancien adjoint du célèbre chef de commando.

Mon combat dans le commando Vandenberghe fut une étape relativement brève de ma carrière militaire. Il me reste pourtant de cette terrible période le sentiment d'avoir participé à un moment exceptionnel de la guerre d'Indochine.

Je voudrais d'abord rendre hommage à tous mes compagnons d'armes nés comme moi au Vietnam qui sont restés dans l'ombre de cette guerre. Pourtant nombreux sont tombés au combat, victimes de leur bravoure et de leur volonté de défendre un idéal de liberté et d'indépendance. Les autres durent abandonner leur pays, souvent une partie de leur famille. Cette déchirure les habitera à jamais.

Tous acquièrent leurs premiers galons à l'épreuve du feu. Devant l'afflux de soldats autochtones, dans cette guerre aux terrains et aux modes de combat bien spécifiques, les sous-officiers se virent confier un rôle d'encadrement et de prise d'initiative essentiel. Pourtant à l'origine nous n'étions pas des militaires expérimentés ni préparés.

Ainsi mon intégration véritable dans l'armée française ne put se faire que par l'intermédiaire d'un stage de sous-officier à Mao Diên. Sorti major, je fus nommé sergent en janvier 1949.

En ces temps de guerre les promotions hiérarchiques étaient décidées selon le comportement au combat et les résultats des stages. Ces stages fournissaient aux jeunes cadres une indispensable formation sur le plan technique pour l'armement et les transmissions, et dans le domaine logistique pour les déplacements et le ravitaillement. Mais c'est face à l'ennemi que les qualités de sang-froid et d'organisation se révélaient.

Les citations et décorations constituaient l'élément essentiel pour l'avancement dans les grades de sous-officier.

Je fus ainsi remarqué de mes supérieurs lors d'une action devant le village de Dai Dinh au Tonkin. Mon chef

de section, l'adjudant Vandenberghe, étant blessé, je pris la direction de l'opération. Nous enlevâmes la position adverse, récupérant plusieurs armes et d'importants lots de munitions. Je pris garde, par ailleurs, d'assurer les liaisons radio et l'évacuation des blessés afin que puisse continuer l'opération. Un mois plus tard j'emmenai mon groupe à l'assaut d'une mitrailleuse rebelle qui transperça de trois balles mon uniforme. Nous nous emparâmes finalement de la pièce, après un violent combat rapproché.

En janvier 1951, alors que la section de l'adjudant Vandenberghe venait de s'illustrer dans la défense, à un contre dix, du poste de Nga Ba Tha, nous fûmes relégués dans une simple tâche de protection d'un chantier de construction de casemates au long du fleuve Day. Dépités d'être écartés de tout engagement direct, nous allâmes demander au colonel Gambiez de nous intégrer dans ses effectifs.

En effet, le colonel Gambiez avait été chargé par le général de Lattre de constituer à Nam Dinh une petite armée franco-vietnamienne chargée de la pacification du delta. Elle devait servir de "barrage" aux infiltrations vietminh de plus en plus pressantes dans ce secteur, en particulier dans la région

Le général Gambiez et le colonel Tran Dinh Vy



nord de Thai Binh où était basé un régiment régulier.

Il opta pour des opérations de style indirect qui convenaient mieux à cette zone de rizières largement arrosée par des grands fleuves. "Pour atteindre l'adversaire il faut non seulement lire dans son jeu, mais également le pratiquer". Cette maxime fut la base de l'organisation et de la préparation des commandos. Il s'agissait de battre l'adversaire sur son propre terrain, avec ses propres armes. Un chapelet de 30 commandos, qui augmenta jusqu'au nombre de 120, fut disposé à la périphérie du delta et chargé de missions de harcèlement et de renseignement. Grâce à l'action coordonnée de ces petites unités le sentiment d'insécurité put être déplacé de nos lignes au cœur des régions contrôlées par l'ennemi.

Le commando Vandenberghe faisait partie des quelques commandos mieux rodés que les autres qui exécutaient des raids profonds à l'intérieur de la zone non contrôlée.

Ce type de combat donnait sans aucun doute l'occasion à de jeunes sous-officiers d'exprimer toutes leurs qualités de commandement et de prise de décision sur le terrain. Il leur permettait de mettre en valeur leur agilité et leur souplesse ainsi que leur connaissance du terrain et de l'adversaire. De tels dons pouvaient être remarqués dans d'autres unités mais ils s'exerçaient chez nous dans un cadre idéal.

A l'époque où j'étais son adjoint avec le grade de sergent-chef puis d'adjudant, Vandenberghe était un adjudant sans grande instruction engagé pour l'Indochine après la défaite



Le général de Lattre, l'adjudant Vandenberghe et le sergent Tran Dinh Vy au second plan.

allemande. Mais doué d'un sens de l'Asie étonnant et soutenu par une formidable volonté d'apprendre, il avait su trouver son champ d'action dans le delta du Tonkin et y recueillir les lauriers de la gloire.

Vandenberghe, comme les autres, préparait ses opérations avec une très grande minutie. Il se fondait sur des renseignements certains et recoupés sur les positions et l'organisation ennemies. Il avait un sens aigu du terrain et des possibilités de l'adversaire. Dans l'exécution, il manifestait de rares qualités d'adaptation qui déroutèrent tant de fois l'ennemi.

Pour ma part, je tentais de m'inspirer au mieux de son exemple, tout en n'hésitant pas à lui exprimer mon opinion ou mon désaccord éventuel. Vandenberghe, en effet, ne pouvait partager mon amour pour ce pays qui était ma patrie et non la sienne. Il n'avait pas mon souci de nous attirer, par une démarche psychologique, les bonnes grâces de la population. Il faisait la guerre loin de toute considération sentimentale envers ces gens qui restaient pour moi des compatriotes. Mais ceux qui l'assimilent à une sorte de pirate mentent. Rien n'est plus faux. Le vrai Vandenberghe, je le connais bien ; il était mon chef et mon ami.

J'avais trouvé dans cette unité le moyen idéal de combattre un ennemi en train de détruire mon pays. Le commando 24 devint pour nous le centre de notre vie. Une étrange amitié se noua entre ces hommes toujours prêts au combat. Le jour de notre arrivée dans la zone sud, je dessinaï notre

insigne : une tête de tigre, la gueule féroce largement ouverte, couvrant une ancre de marine dorée. Sur la partie supérieure s'inscrivait la devise que j'avais fait mienne depuis le début de mon combat "Plutôt la mort que la honte". Vandenberghe voulut ajouter une seconde devise "sans peur et sans pitié". Je m'y opposai car, si elle pouvait intimider l'ennemi, elle était trop cruelle. Les membres du commando auraient pu se croire trop de latitude dans la réalisation de leurs actions. Or,

si nos opérations sortaient du cadre classique des unités régulières, nous restions des soldats de l'armée française, respectueux des règlements et de la hiérarchie.

A la suite de ses succès Vandenberghe a été entraîné dans un cycle de publicité discutable, mêlée à des encouragements malvenus et des complaisances contraires aux traditions de l'armée. Il s'est trouvé prisonnier d'une réputation construite de toute pièce par ce tapage et plus encore d'une sorte de doute complice qu'on laissait planer sur ses agissements. Mais il reste dans ma mémoire comme un exemple de sens tactique et de science des hommes face au combat.

C'est le 5 janvier 1952 que fut anéanti le commando 24. Poussé par ses supérieurs à accroître toujours plus ses effectifs, Vandenberghe perdit la relation privilégiée qu'il exigeait de partager à l'origine avec chacun de ses hommes. Et un traître s'infiltra dans nos rangs alors que j'avais moi-même mis en garde mon chef envers cet homme qui me semblait suspect.

Au soir du retour d'une opération, profitant de la fatigue des personnels du commando, l'ennemi passa à l'attaque par surprise. Ce fut un massacre. J'étais pour ma part engagé sur le terrain. La nouvelle fut un choc terrible qui me laissa hébété. J'ai perdu là des amis irremplaçables, mes meilleurs amis. Nulle part ailleurs ne pouvaient se trouver des hommes plus soudés, plus unis dans un même idéal.

Colonel TRAN DINH VY

## VOYAGES DU SOUVENIR au VIETNAM



## et au CAMBODGE



LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986), vous propose des départs en novembre 89 avec différentes options

Prix à partir de 13 500 F

Tous renseignements auprès de :

**LOGOTOUR**

Immeuble le Belvédère  
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE

Tél. : (1) 30.30.53.35

Adresse postale :  
BP 8334

95804 CERGY PONTOISE CEDEX



# LE GÉNÉRAL NGUYEN VAN XUAN

La section Nice Côte-d'Azur de l'ANAI a eu la grande tristesse d'annoncer le décès survenu à Nice le 14 janvier 1989 de son président d'honneur, le général de division Nguyen Van Xuan.

Le général Nguyen Van Xuan est né le 3 avril 1892 à Truong-Tho, petit village de Cochinchine. Son père, Nguyen Van Cua, était également né en Cochinchine à Nam-Chon, le 1er février 1872. Instituteur, puis fonctionnaire à la mairie de Saïgon, il devint un imprimeur très avisé, rue Taberd, et fut admis à jouir des droits de citoyen français le 25 juin 1896. Le décret de naturalisation est signé Félix Faure, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Après des années très studieuses au lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon, son fils poursuit ses études secondaires au lycée d'Alger. Il est le premier Vietna-

mien admis à l'école Polytechnique, le 18 septembre 1912, à titre français.

Jeune sous-lieutenant, il se trouve naturellement engagé dans la grande guerre 14-18. Il participe à de nombreux combats et à la bataille de Verdun ; le 21 avril 1916 il est cité à l'ordre de l'Armée (ordre général n° 118 signé par le général Pétain, commandant la 2ème armée) et reçoit la croix de guerre.

Puis il continue sa carrière militaire : capitaine en 1922, commandant en 1928, lieutenant-colonel en 1934. Le 10 novembre 1925, le ministre de la Guerre accorde une citation au Bulletin Officiel au capitaine Nguyen Van Xuan, du 5ème RAC, pour les qualités techniques de ses recherches "en établissant des abaques qui permettent de déterminer graphiquement et sans calculs les éléments des poutres en béton armé."

Durant cette période il occupe simultanément des postes de haute responsabilité à la direction du Génie et à la direction de l'Artillerie. Il est ensuite appelé rue Oudinot au cabinet du ministre des Colonies, Georges Mandel.

De 1939 à 1940 il participe en France à diverses opérations. Puis après l'armistice il est rappelé au Viêt-Nam en 1941.

Son attitude est très réservée vis-à-vis du gouvernement de Vichy.

Le 9 mars 1945, les Japonais dénoncent brutalement les conventions passées avec le gouvernement français et le Haut-Commissariat de France en Indochine. Sur tout le

territoire, ils attaquent l'armée française.

Le colonel Nguyen Van Xuan est un des 900 courageux défenseurs de la citadelle d'Hanoï face à 8 000 Japonais aguerris et bien armés. Les canons de 75 font feu à hausse 0 ; les derniers combats finissent à la baïonnette. Le commandant japonais Okada, fait unique, accorde aux survivants les honneurs de la guerre. Après le salut aux morts les derniers rescapés épuisés, élopés ou gravement blessés, sont sortis de la citadelle en possession de leurs armes, devant l'armée japonaise présentant les armes !

En quelques heures les Japonais conquérants et dominateurs sont totalement maîtres de l'Indochine. Ils mettent en place sous leur autorité des gouvernements locaux. Le colonel Xuan refuse énergiquement à plusieurs reprises les propositions renouvelées des Japonais de participer au gouvernement pseudo-vietnamien au poste de ministre de la Guerre.

Son sens de l'honneur, son caractère indépendant, sa fidélité à la France et sa solidarité avec ses camarades de combat lui font réclamer d'être interné avec eux. Il rejoint donc le camp des prisonniers de l'armée française de Hanoï.

En 1947, le colonel Nguyen Van Xuan est nommé commandeur de la Légion d'honneur et général de brigade. Il devient ainsi le premier citoyen d'origine vietnamienne à accéder au grade de général de l'armée française. Le 4 mai 1949, par décret signé par le président de la République, Vincent Auriol, il est promu général de division.

Mais le coup de force japonais a sérieusement ébranlé le vieux statut colonial. Un désir très ressenti d'autonomie politique et économique se renforce chaque jour dans les élites et parmi la jeunesse du Viêt-Nam. Les mots "Doc-Lap", "Thong-Nhut" (indépendance, unité) s'affichent un peu partout. Le chemin ouvert est immédiatement emprunté et exploité par le Viêt-Minh, qui fait peur malgré tout. Mais peut-on encore imaginer un retour en arrière ?

Le général Xuan pense que le retour de la paix est à ce prix : unité et autonomie locale.

La France, protectrice, tutrice et généreuse a un rôle historique à jouer.

Le docteur Pham Van Thinh s'employait à instaurer le futur gouvernement d'une Cochinchine indépen-

## Restaurant Vietnamien Viên-Dong

Cuisine fine - Décor raffiné  
Dîner aux chandelles  
Grillades - Feu de bois

30, rue des Ecoles  
92330 Sceaux  
Ouvert : de 12h à 14h  
et de 19h30 à 22h  
Fermé dimanche et lundi midi

dante ; la France se déclarait prête à aider cette opération. Le général Xuan propose alors un régime du type dominion britannique. Faisant suite à cette proposition, les autorités françaises réunissent à Dalat les représentants des quatre pays d'Indochine. Le général Xuan préside la délégation du Viêt-Nam. Il défend fermement le retour aux autorités du Viêt-Nam, reconnues par la France, des prérogatives dépendant des ministères de l'Intérieur et de l'Economie. Le Haut-Commissaire Thierry d'Argenlieu s'oppose à ces propositions. La réunion de Dalat aboutit à un fiasco, le 17 avril 1946.

Deux personnalités du gouvernement Thinh sont assassinées par le Viêt-Minh : le docteur Tran Tat Phat et le pharmacien Nguyen Van Thach. Le président Pham Van Thinh constatant l'échec, découragé, déprimé, se donne la mort par pendaison en novembre 1946.

Le général Nguyen Van Xuan, alors vice-président du gouvernement provisoire de la République de Cochinchine, s'engage à poursuivre les négociations avec les autorités locales françaises. Mais compte tenu des difficultés rencontrées à Saïgon il décide de quitter le Viêt-Nam, de se rendre en France et d'approcher directement les dirigeants français. Il ne reviendra au Viêt-Nam qu'en septembre 1947, après l'échec de la politique de l'amiral d'Argenlieu et son rappel en France.

Très sollicité dès son retour au pays, il est élu à l'assemblée du Nam Ky. Puis à la demande de Bao Dai, en parfait accord avec le gouvernement français, il est nommé président du gouvernement provisoire du Sud Viêt-Nam. Il assiste ensuite aux premiers "accords secrets" signés le 7 décembre 1947 en Baie d'Along entre Bao Dai et le haut-commissaire Emile Bollaert. Quelques

mois après, faisant suite à ces accords, Bao Dai redevient officiellement empereur le 26 mars 1948, et un gouvernement central provisoire du Viêt-Nam est formé sous la présidence du général Nguyen Van Xuan. La colonie de Cochinchine est définitivement rattachée au Viêt-Nam. La France reconnaît solennellement l'indépendance du Viêt-Nam le 5 juin 1948. Cet accord est signé en Baie d'Along par le général Nguyen Van Xuan, président du gouvernement provisoire du Viêt-Nam, en présence de S.M. Bao Dai et par le haut-commissaire de France en Indochine, Emile Bollaert, agissant au nom du gouvernement de la République française.

Quelques mois après, estimant sa mission accomplie, le président Xuan remet sa démission à S.M. Bao Dai. Il se rend en France, avec sa famille, pour prendre un repos bien mérité. Mais il ne cesse de cultiver des relations suivies, étroites, et souvent très amicales avec les plus hautes autorités françaises.

En 1954, le président Ngo Dinh Diem est imposé par les Américains sur les conseils pressants du cardinal

Spellman. Une grave crise de pouvoir s'instaure entre lui et Bao Dai. Le général Xuan occupe très brièvement les fonctions de vice-président du Conseil et de ministre de la Défense.

Puis il quitte définitivement la scène politique et se retire en France, d'abord en Touraine, dans une belle propriété qu'il cédera ensuite à une œuvre sociale, puis à Nice.

Toujours passionné par "son Viêt-Nam", vénéré par tous les Vietnamiens, son salon est resté jusqu'à sa mort le point de rencontre de tous les anciens d'Indochine. Réel fondateur du Viêt-Nam et de son armée, inlassable partisan de la paix, il a toujours su allier à l'amour de son pays celui de la France.

Du signe du Dragon et du Lion, après une vie exemplaire si bien remplie, et dans la modestie, il nous a quittés dans la paix, à près de 97 ans, aimé et admiré de tous, laissant les siens et bien des amis dans la vénération, mais aussi dans les pleurs.

Maurice Valéry

L'Empereur Bao-Dai en compagnie du général de division Nguyen Van Xuan



## VOYAGES A TARIFS REDUITS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE/PRIX

LLORET DE MAR : (Costa Brava)  
PROMOTION : Hôtel DON JUAN 1 225 F  
DE QUALITE : Hôtel IFA 1 595 F  
Départs de Perpignan en autocar (VIN INCLUS)

SEJOURS DE  
2 SEMAINES  
EN PENSION  
COMPLETE

BALEARES : 1865 F (VIN INCLUS)  
De Perpignan en autocar et bateau ou avion  
Autres départs de Paris et Lyon en avion

BENIDORM : 2 295 F (VIN INCLUS)  
(Près d'Alicante) Hôtel Caballo de Oro  
Départs de Perpignan en autocar

\*\*\*\*\*

DEPARTS  
D'OCTOBRE 1988  
A FIN JUIN 1989

ANDALOUSIE : 3 195 F (VIN INCLUS)  
De Perpignan en autocar et avion de Barcelone  
Autres départs de Toulouse, Marseille, Paris, etc.

+ TUNISIE + PORTUGAL + CANARIES + GRECE + IBIZA

### CIRCUITS EXCEPTIONNELS EN PENSION COMPLETE

THAILANDE : 12 jours, de Paris : 8 avril/8 novembre 1989 ..... 8 650 F  
EGYPTE : 9 jours, de Perpignan ou Paris : mai/oct. 1989 ..... 7 175 F  
CANADA-USA : 11 jours, de Paris : 14 juin/1 sept. 1989 ..... 9 440 F  
SINGAPOUR-JAVA-BALI : 13 jours : 18 mai/19 oct. 89 ..... 13 300 F  
AMAZONIE : 13 jours, de Paris : 13 sept. 89 ..... 14 580 F  
TURQUIE : 9 jours de Paris : 10 mai/6 sept. 89 ..... 5 585 F

ENVOI GRATUIT DES PROGRAMMES SUR SIMPLE DEMANDE

Nom et prénom : .....  
Adresse complète : ..... ANAI

**VOYAGES B. & P.** 39, quai Vauban - 66026 PERPIGNAN CEDEX  
Licence d'Etat n 202 - TEL. 68.35.25.25

## UN TEMOIGNAGE : Le temps des martyrs

**NDLR :** Cet article a été écrit quelques mois avant la récente conférence de Genève sur les réfugiés.

Quand le ciel devient gris sous notre pluie d'automne, quand reviennent le vent, le brouillard et le froid, l'envie me prend de partir pour le Sud. Je m'arrête souvent quelques heures à Lyon. En parcourant les rues, les chemins et les routes qui conduisent vers les sommets qui dominent la ville, je ne puis m'empêcher d'imaginer le monde qui nous a précédés dans ces lieux historiques. Alors surgit dans ma pensée le temps des martyrs... Quand la Rome ancienne, maîtresse absolue, décidait d'abattre tous ceux qui lui contestaient, non pas le royaume de la Terre, mais le royaume du Ciel. Et voilà que m'apparaissent, dans ce décor grandiose, Blandine, Pothin et tous leurs compagnons — ô martyrs inconnus ! Les voyons-nous encore dans la réalité de leur état ? abandonnés, rejetés, torturés, sans jamais renier la foi dans leur message, sans renoncer à leur témoignage, fût-ce dans les affres du supplice ! Ici, mieux qu'ailleurs, on se souvient et l'on sait qu'à la suite de leur exemple s'est répandue cette foi chrétienne dont nous sommes imprégnés et qui souvent nous inspire, peut-être à notre insu !

Depuis le départ des Français, suivis quelques années plus tard par les Américains, nos trois pays d'Indochine, Cambodge, Laos, Vietnam sont passés sous la tutelle marxiste, d'obédience soviétique. A l'heure actuelle, après de multiples soubresauts, c'est Hanoï qui commande et impose sa loi, son idéologie et son éthique à l'ensemble des populations de la péninsule.

D'origine différente, mais de formation analogue, les équipes au pouvoir y poursuivent la même finalité, en y appliquant des méthodes comparables et convergentes. Pour imposer l'idéologie marxiste, pour appliquer les lois qu'elle entraîne, pour faire respecter les contraintes qui la confortent, toutes les méthodes et les étapes d'un schéma bien connu seront adoptées et parcourues avec persévérance et continuité : éducation, en particulier de la jeunesse, rééducation des anciens opposants,

rejet des libertés individuelles, traditionnelles et religieuses.

Trop souvent absorbés par nos problèmes intérieurs, nous avons tendance à sous-estimer la gravité tragique de la situation réelle de ces trois pays d'Asie, auxquels tant de liens nous rattachent. Pourtant, à intervalles réguliers, nous revenons à l'essentiel, quand les drames qui s'y passent, les crimes qui s'y commettent et les persécutions qui s'y généralisent, viennent secouer notre opinion publique de la léthargie qui l'envahit. Qu'en est-il au-jour d'hui ? Quel est le sort des populations ? Qu'y sont devenus les droits de l'homme ?

### Au Cambodge...

Sait-on ce qui se passe au Cambodge ? A Pnom-Penh, certes, mais dans les provinces, à Siemréap, à Battambang, à Angkor ou à Pailin, aux portes de la frontière thaïlandaise ?

Il y a quelques années seulement, avant 1975, la population cambodgienne trouvait dans sa production nationale son autosuffisance alimentaire avec les poissons du Tonlé-Sap, véritable réserve intérieure, avec les vastes rizières des provinces environnantes, avec la production des plantations d'hévéas. Actuellement, sous la pression d'une armée d'occupation dont on évoque sans cesse le départ et à laquel-

le il faut ajouter la présence de nombreux colons vietnamiens, le "râtissage" s'effectue au profit du Vietnam et de l'URSS, multipliant ainsi les zones de malnutrition, voire de famine.

A ces difficultés majeures s'ajoute, le long de la frontière thaïlandaise, la construction d'un mur, véritable obstacle pour interdire tout mouvement ou tout exode vers le pays voisin. Savons-nous que les autorités locales ont décrété la réquisition de la population khmère (plus d'un million d'hommes et de femmes) pour effectuer ces travaux gigantesques ?

Savons-nous quelles y sont les conditions d'un travail harassant, rendu encore plus difficile par la forêt et les maladies qui s'y propagent, en particulier le paludisme qui décime les travailleurs mal nourris, sans logement et sans soins ? Peut-on imaginer actuellement, sur ces chantiers funèbres, le nombre des martyrs anonymes, des martyrs inconnus ?

### Au Laos...

Dans notre temps présent, que se passe-t-il au Laos ? à Vientiane ? à Luang Prabang ? à Savannakhet ou à Paksé ? Que se passe-t-il sur le plateau des Boloven ? dans les forêts claires ou dans les savanes ? Qu'en est-il des différentes composantes d'une population où les Thais concentraient leurs activités dans les vallées fertiles, quand les Hmongs demeuraient sur leurs plateaux lointains ? Qu'en est-il, maintenant, de ce royaume, qui incarnait, dans la présence française, la beauté du sourire et la douceur de vivre ?...

Mais, en 1976, quelques mois après la chute de Saïgon et de Pnom-Penh, le

Laos voyait s'installer dans sa capitale un régime marxiste pro-vietnamien dont la tutelle oppressive ne devait cesser de s'affirmer dans les semaines qui suivaient. Après le fameux "Traité de Paix et de Coordination", Hanoï imposait la "présence" de son armée dans le royaume. Plus de 600 000 hommes, bien entraînés et parfaitement équipés avec du matériel d'origine soviétique, font régner l'ordre marxiste et pourchassent impitoyablement toute tentative de l'opposition. Cependant, malgré la répression, malgré les déplacements de populations, la résistance s'organise, se bat et se débat dans des conditions précaires et difficiles. Tel fut le cas des montagnards hmongs, qui, encerclés dans la plaine des Jarres par les troupes du Vietnam, se sont vus acculés au massacre et à l'exil. Actuellement, on peut raisonnablement penser que plus de 300 000 Laotiens (1/10ème de la population) ont dû quitter leur patrie pour échapper à la répression communiste. Qu'on imagine les problèmes posés par cet exode souvent dramatique !

### Au Vietnam...

Chacun se souvient encore de l'émotion provoquée dans le monde libre par la tragédie des premiers "boat people", quand, pour fuir l'oppression d'un régime, son inquisition et les persécutions qui en résultaient, de nombreux citoyens, appartenant aux classes sociales les plus démunies ont choisi l'aventure périlleuse de l'exode, plutôt que la mort lente dans les camps de concentration.

Qu'en est-il aujourd'hui, dans l'ombre et le silence qui s'étendent, insensiblement, sur tout le Sud-Est asiatique ?

Le gouvernement communiste d'Hanoï reconnaît lui-même les difficultés qu'entraîne son exercice du pouvoir, tant il est évident que le niveau de vie de la population n'a cessé de diminuer. Et ce sont les paysans, encore très nombreux, qui en sont les principales victimes pour de multiples raisons.

La plus évidente, chacun le sait, est le "râtissage" par la Russie soviétique des céréales, des légumes et des fruits, qui viennent payer les fournitures militaires que le Vietnam reçoit de son tuteur habituel. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans ce malheureux pays, dont l'agriculture était florissante autrefois, la ration alimentaire s'avère actuellement inférieure à celle des pays d'Afrique touchés par la famine de la désertification.

Aux souffrances engendrées par la faim s'ajoutent, depuis des années, les rigueurs d'une persécution civile et

religieuse, qui se propose d'éliminer tout idéal, toute croyance ou toute foi qui ne correspondent pas à la finalité du pouvoir communiste. D'où la lutte implacable qui se poursuit, dans les villes comme dans les campagnes, contre les représentants des religions locales, qu'elles soient bouddhistes ou chrétiennes.

On ne compte plus les bonzes qui, après l'occupation de leurs pagodes, ont été arrêtés, séquestrés puis déportés au Nord-Vietnam. Sait-on combien souffrent encore, comme autant de martyrs authentiques, dans l'enfer de leurs prisons ? Tant il est vrai que leur présence, leur témoignage et leur fidélité au bouddhisme soulignent, surtout dans les couches populaires, l'incompatibilité de leur foi avec l'endoctrinement marxiste.

Même attitude, procédure identique, résultats comparables dans la lutte engagée entre les autorités politiques, le clergé et les fidèles de la religion catholique. En juillet 1986, dans une lettre adressée aux représentants du pouvoir, Mgr Dien, archevêque de Hué, dénonçait clairement les atteintes portées aux libertés religieuses et les persécutions dont étaient victimes les communautés chrétiennes, où se multipliaient les arrestations, les emprisonnements et l'envoi dans les camps de rééducation. Je me permets de citer la dernière phrase de cette missive, tant elle me paraît évocatrice et prémonitrice : "Ce sera un grand honneur pour moi d'être l'objet de mesures que je subirai pour la cause de la Religion et des Droits de l'Homme."

De graves sévices auraient été également exercés contre la secte bouddhiste Hoa-Hao, où se multiplieraient les interpellations, les arrestations et les internements. La secte Hoa-Hao que j'avais connue et approchée dans le delta du Mékong, à Cantho, à Longxuyen, à Chaudoc, et dont j'avais apprécié la qualité et le courage dans plusieurs opérations menées en commun dans la Plaine des Joncs...

Je relisais, il y a quelques jours, le calvaire de l'un de ces "rééduqués" du Sud, qui demandait le traitement d'un prisonnier politique. Il fut alors enfermé dans une case métallique, où "exposé aux intempéries et au soleil", il ne cessait de proclamer sa foi et son espoir. La réponse de ses gardes ne se fit pas attendre : deux ou trois rafales d'armes automatiques le blessèrent grièvement sans qu'aucun soin fut donné. Combien d'épisodes semblables, combien de scènes déchirantes sont-ils nécessaires pour nous rappeler que nos frères sont entrés dans le

**Spécialiste vietnamien  
de haut niveau  
Recommandé par le S.G.  
de l'ANAI**

## LNC SERVICES

**Réparations Télé Vidéo  
toutes marques**

**VENTES : CASSETTES  
VIDEO AUDIO**

**65, avenue de la République  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 48.34.24.55**

"Temps des martyrs" ? Oui, dans le "Temps des martyrs", comme à l'époque de Blandine ou de Pothin.

Au Cambodge, au Laos, au Vietnam, certes, mais aussi à travers le monde, chaque jour, des témoins du Christ, des missionnaires meurent dans l'exemple de notre Dieu... en Afrique, en Asie, au Liban où le P. Massé de l'Institut Saint-Joseph était abattu dans l'exercice de son apostolat. En évoquant ces nouveaux martyrs, j' imagine la foi qui les anime, l'espérance qui les stimule et la charité qui les sublime.

Et j'entends alors une voix qui, à travers celle de Jean-Paul II, m'atteint directement : "Toi, Jean, toi Pierre, qu'as-tu fait de ton baptême ? de l'Amour dont je t'ai comblé ? Oui, qu'as-tu fait de tous les talents reçus ?" Dans le silence de la nuit, je perçois ces paroles comme on écoute un reproche mérité.

— "O seigneur ! Prends pitié de nous ! Prends pitié de tes fils égarés dans la jungle de leurs égoïsmes, ou perdus dans la forêt de leurs indifférences."

Et, devant tous ces martyrs anonymes, recueillons-nous en répétant, comme on dirait une prière : "Ils sont le sel de la terre. Ils sont la lumière du monde. Ils nous montrent la Voie, la Route, le Chemin de Vie. O mes amis, ô mes frères, à travers vos épreuves, vos sacrifices et vos souffrances, sachez que nous avons retrouvé la Foi dans le Seigneur et l'Espoir dans la Résurrection qu'IL nous promet"...

Jean Callet

## REVUE HISTORIQUE DES ARMEES

### AU PROGRAMME DE L'ANNEE 1989

Le N° 1 (fin mars) est consacré aux *réserves des armées* ;  
Le N° 2 (fin juin) traite des *armées de la Révolution* ;  
Le N° 3 (fin septembre) a pour sujet la *guerre 1939-1945* ;  
dont un dossier "de Lattre"  
Le N° 4 (fin décembre) comprendra un dossier sur l'*Indochine*.

**ABONNEMENT : 250 F - AU NUMERO : 75 F**

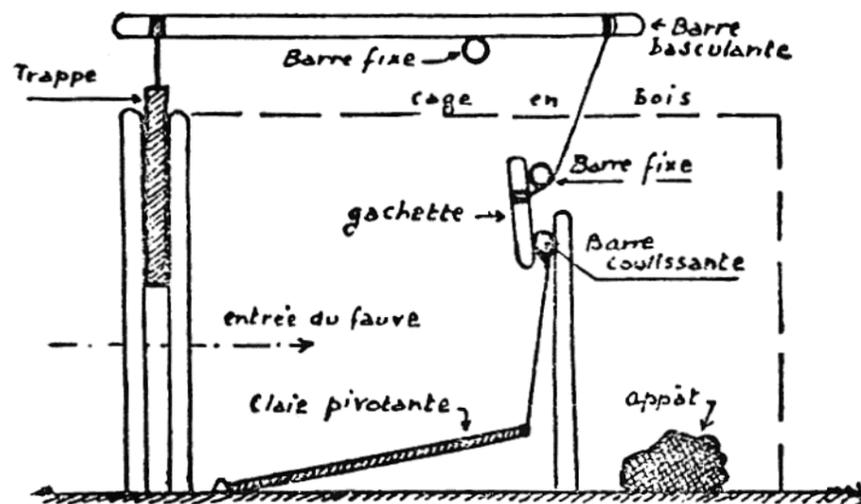
Chèque au nom : ADDIM-R.H.A.

Adresse : **R.H.A. - Château de Vincennes**

94304 VINCENNES Cedex

Tél. : 43.74.11.55 - Poste 3327

# PIEGES ET ARMES DE CHASSE EN PAYS MOI



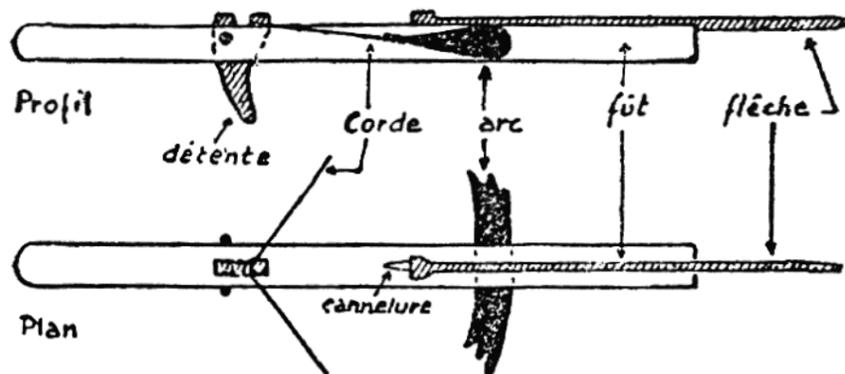
Les autochtones chassent rarement pour leur plaisir. Ils piègent ou traquent le gibier soit pour assurer leur nourriture, soit pour en tirer profit. Leurs engins de piégeage sont ingénieux, nombreux et divers. Il serait fastidieux de donner une description écrite des modèles de pièges. Il est à remarquer que si les engins varient de formes et de dimensions, le système de déclic est presque toujours le même : libération d'un taquet lors de l'affaissement d'un faux-plancher sous le poids du gibier (voir figure 1).

Les armes sont en nombre extrêmement réduit. Les chasseurs professionnels autochtones emploient les fusils plus ou moins perfectionnés ; ce n'est que chez les peuplades dites indépendantes que l'on trouve des armes de fabrication locale : les lances et les arbalètes.

Les lances n'ont pas besoin d'être décrites ; elles ne présentent rien de particulier et ressemblent à celles qu'emploient tous les peuples primitifs.

L'arbalète est beaucoup plus intéressante. C'est l'arme préférée des Moïs, et, dans leurs mains exercées, elle est redoutable. Tous les hommes des tribus savent confectionner une arbalète. Dès le jeune âge, les enfants s'occupent à ce travail et fabriquent des

armes proportionnées à leur force et au gibier qu'ils veulent abattre. Quoique à premier examen ces instruments paraissent grossiers, leur fabrication demande de grands soins ; le choix du bois, sa taille, le montage sont excessivement délicats, car ils jouent le plus grand rôle pour obtenir la précision et la force de pénétration. Certains chasseurs réputés sont passés maîtres dans l'art de fabriquer ces armes ; ils sont sincèrement admirés des autres hommes de la tribu et, lors des fêtes fétichistes, les armes qui ont abattu le plus de gibier sont exposées en hommage aux génies de la forêt.



L'arbalète se compose de trois parties ; l'arc, la corde et le fût (voir figure 2, et photo).

Les bois ordinairement employés pour la fabrication de l'arc sont : le "bois de roi", le "tram-lanh", le "co-ké". Ces bois sont extrêmement nerveux, à fibres très longues, durs et lourds. Les pièces destinées à la fabrication sont prélevées sur les contre-forts des gros arbres ou pris dans les quartelets des jeunes tiges. Les morceaux sont d'abord dégrossis à la hache. Puis les arêtes sont abattues, et l'arc terminé au couteau présente dans son milieu renforcé une section ovale, le bois va en s'amincissant vers les extrémités avec une progression et une symétrie parfaite.

Le fût a une longueur égale à celle de l'arc, il est percé d'un oeilleton dans lequel vient se fixer la partie centrale de cette pièce. L'ajustement des deux morceaux est fait avec le plus grand soin et l'axe est déterminé minutieusement. La partie supérieure du fût comporte une cannelure dans laquelle se pose la flèche, soit librement, soit légèrement fichée sur une pointe placée en bout, à l'arrière. A 3 centimètres plus loin, est située l'encoche qui reçoit la corde. Cette corde est poussée hors de l'encoche par un déclic qui la soulève lorsque le doigt du tireur appuie sur la détente qui dépasse en dessous. Le déclenchement se fait par mouvement d'avant en arrière. La corde libérée vient frapper la flèche et la projette en avant.

La corde est fabriquée spécialement pour la longueur de chaque modèle. Elle est munie à chaque extrémité d'une boucle formée par une épissure. Sa longueur est de trois centimètres



Chasseur Moï avec son arbalète.

plus courte que la longueur du bois, aussi pour laisser reposer l'arc doit-on la sortir des encoches qui la retiennent à chaque bout, puis faisant glisser la corde, on libère le bois qui se redresse.

La corde est faite en fibres végétales provenant d'écorces de liane et plus communément de la ramie ; elle est finement tressée. Son diamètre varie avec la puissance de l'arme. De 6 mm dans le petit modèle, elle atteint 15 mm dans l'arbalète qui sert à la chasse aux pachydermes.

Les arbalètes sont fabriquées en quatre grandeurs différentes.

Le premier modèle mesure 0m90 de longueur d'arc. Il est utilisé pour la

chasse aux oiseaux et aux petits mammifères. Sa portée pratique atteint 15 mètres, sa portée maxima : 30 mètres.

Le deuxième modèle mesure 1m20. Il sert à la chasse des mammifères de taille moyenne : singes, renards, etc. A 20 mètres la flèche traverse une planche de sapin d'un centimètre d'épaisseur, le parcours total est de 45 mètres.

Le troisième modèle est employé pour la chasse aux cerfs et aux grands fauves. L'arc mesure 1m35. La flèche traverse à 30 mètres une planche de sapin de 3 centimètres d'épaisseur ; elle tombe à 60 mètres.

Les Moïs tirent les pachydermes et les bovidés avec le quatrième modèle qui mesure de 1m50 à 1m55. A 40 mètres la flèche traverse une planche de sapin de 4 centimètres d'épaisseur ; la chute a lieu à 100 mètres.

Les flèches sont fabriquées suivant les dimensions de l'arbalète. Elles sont appointées, d'une rectitude parfaite et exactement ronde. Deux penes en feuilles de palmier les équilibrent et assurent une direction exacte pendant la moitié du parcours. Les flèches employées pour la chasse aux pachydermes sont ferrées avec un V de métal forgé très mince, dans lequel sont aménagées les cannelures qui contiennent le curare, ce poison végétal foudroyant.

La tension de la corde exige un effort violent. Elle se fait de la façon suivante : le fût étant appuyé sur le ventre on saisit la corde des deux mains et par une traction des bras on l'amène sur le levier de déclic. Il faut



La compagne du chasseur Moï.

une grande habitude pour réussir ce mouvement ; peu d'Européens y parviennent.

Les Moïs n'arment leur arbalète que lorsque le gibier est en vue. La douceur de la détente rend dangereux le port de l'arbalète armée. La pression du pouce sur le levier et la corde est insuffisante pour assurer la sécurité, et si le déclic joue sans qu'une flèche soit posée, la corde peut se rompre net.

A cette arme primitive, les chasseurs Moïs déploient une adresse surprenante.

D'après J. Bordeneuve  
(Les Grandes Chasses en Indochine)  
Extrait de "Caravelle"

## COURRIER DES LECTEURS

### UNE ASSOCIATION AMIE L'AMICALE DES ANCIENS DU 22<sup>ème</sup> RIC

Le commandant F. DAVEAUX nous a prié d'insérer le message suivant :

"L'an prochain sera l'occasion de célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire des combats sur la Somme, de fin mai début juin 1940, à la suite desquels le 22<sup>ème</sup> RIC rattaché à la 4<sup>ème</sup> Division cuirassée (colonel de Gaulle) fut cité à l'ordre de l'Armée.

Les survivants de 1940 ont tous aujourd'hui plus de 70 ans. De plus jeunes ayant servi au 22<sup>ème</sup> sous d'autres chefs sont venus les rejoindre, formant ainsi une chaîne entre générations.

Si la rédaction du bulletin de l'ANAI pouvait donc dans un prochain bulletin signaler l'existence de l'Amicale des Anciens du 22<sup>ème</sup> RIC, elle ferait

œuvre utile. D'avance qu'elle en soit remerciée.

Voici les coordonnées à indiquer :  
Amicale des Anciens du 22<sup>ème</sup> RIC  
Commandant François Daveaux  
Le Mas de l'Ormeau  
Chemin de la Marguerite  
13090 Aix-en-Provence

Adhérent de l'ANAI et fidèle lecteur de son bulletin trimestriel dont j'apprécie l'évolution dans le sens de l'amélioration de la qualité, je vois assez fréquemment passer des messages provenant de militaires ayant servi en Indochine au 22<sup>ème</sup> RIC.

Ayant servi moi-même au 22<sup>ème</sup> RIC

en qualité de sous-lieutenant, à ma sortie de Saint-Cyr, pendant la campagne de France de 1939-40, je voudrais signaler aux adhérents de l'ANAI ayant appartenu à ce régiment que leurs anciens de 1939-40 ont pris l'initiative de créer, dès 1945, une "Amicale des Anciens du 22<sup>ème</sup> RIC", dont le but est de maintenir entre ses membres les liens de camaraderie qui les ont unis au combat et d'entretenir le culte du souvenir de ce valeureux régiment par des réunions, banquets, pèlerinages et autres manifestations.

C'est ainsi qu'il existe notamment un "historique du 22<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie coloniale de sa création à nos jours" qui en retrace la vie jusqu'en 1962."

NDLR : Voilà qui est fait.

## AUJOURD'HUI CUISINONS A LA CHINOISE

### RIZ NATURE

La cuisson convenable du riz est une opération délicate et cette recette chinoise vous permettra de ne pas la rater.

Pour 4 personnes. Préparation : 5 mn. Cuisson : 1 h

#### Ingrédients

1 bol de riz à grain long  
1 bol 1/2 d'eau.

#### Préparation

1/ Mettez le riz dans une passoire.  
2/ Lavez le riz abondamment à l'eau froide, sous un jet ou dans une grande bassine, en le frottant légèrement avec la main ou une grande cuiller, jusqu'à ce que l'eau devienne claire.  
3/ Mettez le riz et l'eau dans une casserole. Couvrez.

### Cuisson

1/ Portez le contenu de la casserole à ébullition sur feu moyen.  
2/ Dès que l'eau bout, remuez rapidement le riz à l'aide d'une spatule en veillant à détacher les grains qui attachent dans le fond.  
3/ Couvrez, baissez légèrement le feu et laissez cuire environ 10 mn.  
4/ Lorsque l'eau est presque entièrement absorbée et que de petits cratères se forment à la surface du riz, remuez-le avec la spatule sans oublier les grains qui se trouvent au fond.  
5/ Couvrez hermétiquement, réglez à feu très doux (à 2 pour une plaque électrique à 12 numéros) et laissez cuire 15 mn.  
6/ Remuez ensuite le riz, cette fois avec une fourchette ou des baguettes mouillées, pour le délier. Il faut agir vite pour limiter la perte de vapeur. Cette opération est souhaitable mais facultative.

7/ Recouvrez hermétiquement et laissez cuire encore 15 mn.  
8/ Lorsque la cuisson est terminée, n'enlevez pas immédiatement le couvercle, mais laissez le riz reposer quelques minutes, feu éteint.  
9/ Utilisez une fourchette ou des baguettes mouillées pour prendre le riz.

#### Remarques

1/ Il est important de connaître à fond cette recette, car le riz nature non seulement peut servir à accompagner n'importe quel plat chinois mais aussi entre dans de multiples préparations (riz cantonnais, farces, salades, etc). Les grains de riz cuit doivent être à la fois tendres et bien détachés les uns des autres. Entraînez-vous aussi longtemps que cela sera nécessaire, jusqu'à ce que vous ayez une solide compétence.  
2/ La pratique de rincer le riz cuit pour séparer les grains est à déconseiller, car elle enlève tout l'arôme du riz.

La Rédaction

### SOUPE AU CHOU CONFIT

Pour 3 personnes. Préparation : 15 mn, sans compter le trempage de 30 mn. Cuisson : 12 mn.

#### Ingrédients

100 g de porc maigre  
3 champignons parfumés  
10 haricots mange-tout très tendres  
50 g de chou chinois confit au vinaigre (en boîte)  
1 litre de bouillon  
sel, poivre  
10 gouttes d'huile de sésame (facultatif)

#### Préparation

1/ Découpez le porc "contre le grain" en fines lamelles.  
2/ Découpez les haricots en deux dans le sens de la longueur.  
3/ Laissez tremper les champignons parfumés 30 mn dans de l'eau tiède, puis essorez-les bien.  
4/ Découpez les champignons et le chou en lamelles.

#### Cuisson

1/ Dans une casserole, amenez le bouillon à ébullition à grand feu.  
2/ Dès que le bouillon bout, réglez à feu modéré. Ajoutez dans la casserole le porc et les haricots, et laissez cuire à découvert pendant 5 mn.  
3/ Incorporez ensuite les champignons, le chou, le sel et le poivre.  
4/ Attendez encore 3 mn, puis ajoutez l'huile de sésame. Retirez du feu et servez immédiatement.

#### Remarques

1/ On peut substituer aux champignons parfumés trois gros champignons de Paris entiers en conserve. Ils seront découpés verticalement en minces lamelles... mais cela serait dommage !  
2/ A défaut de chou chinois confit, qui est en vente dans toutes les épiceries asiatiques, utilisez des cornichons au vinaigre que vous découperez en minces lamelles. Ajoutez alors une cuillerée à café de sucre... mais cela serait dommage !  
3/ On peut remplacer le porc maigre par une tranche de jambon fumé ou du faux-filet de bœuf.  
4/ Un petit tubercule de gingembre, haché finement puis pilé (ou écrasé), donnerait à cette soupe "digestive" une saveur incomparable.

### BEIGNETS DE CREVETTES

Pour 4 personnes. Préparation : 30 mn. Cuisson : 20 mn.

#### Ingrédients

De la pâte à beignets  
500 g de grosses crevettes roses (bouquets)  
4 feuilles de laitue  
1 concombre de taille moyenne  
Condiments d'accompagnement facultatifs (voir remarques 1, 2 et 3)  
Pour la marinade

1 cuillerée à soupe de soja  
1 cuillerée à soupe de vermouth (ou porto) blanc  
1/2 cuillerée à café de gingembre moulu  
1/2 cuillerée à café d'huile de sésame

#### Préparation

1/ Décortiquez les crevettes en commençant par la tête. Arrivé près de la queue, pincez l'extrémité squameuse avec l'index et le pouce d'une main et, avec l'autre main, enlevez la carapace en la sectionnant d'un coup d'ongle à l'endroit pincé ! L'extrémité squameuse restera donc attachée à la chair. A l'aide d'un petit couteau acéré, pratiquez une incision le long du dos et dégagez, puis ôtez les intestins en forme de veine noire ou blanchâtre (certaines crevettes n'ont pas d'intestins). Rincez les crevettes à l'eau froide puis essuyez-les soigneusement avec des serviettes en papier. Comme vous pouvez vous en douter, on prendra les beignets de crevettes avec les doigts par l'extrémité squameuse. Elle servira de prise mais ne se mangera pas.  
Laissez tremper les crevettes dans la marinade 10 mn en les retournant de temps à autre.  
Pendant ce temps, déchiquetez les feuilles de laitue et découpez diagonalement le concombre en rondelles de 0,5 cm d'épaisseur. Disposez laitue et concombre sur le fond d'un plat de service.

### Cuisson

1/ Faites chauffer jusqu'à 180° 1 litre d'huile d'arachide dans une poêle profonde.  
2/ Retirez les crevettes de la marinade à l'aide d'une écumoire ; jetez la marinade.  
3/ Avec vos doigts, prenez les crevettes par leur queue, trempez-les dans la pâte à beignets, retirez-les ensuite en laissant retomber la pâte en excédent, puis mettez-les une à une à frire dans l'huile.  
4/ Lorsque les beignets de crevettes ont une belle teinte dorée, retirez-les à l'aide de baguettes ou d'une écumoire et laissez-les égoutter soigneusement sur du papier absorbant. Gardez-les bien au chaud.  
5/ Au moment de servir, disposez les beignets dans le plat de service garni.

#### Remarques

1/ On peut accompagner ces beignets de sauce aigre-douce, ou d'un mélange de jus de citron, de sel et de poivre, ou encore de grains de poivre rôtis. (Sel et poivre rôtis : voir la recette à la suite de celle du canard aux 5 épices)  
2/ Les convives prendront, avec leurs doigts, les beignets par la queue des crevettes qu'ils tremperont dans le condiment d'accompagnement.  
3/ On peut verser la sauce aigre-douce chaude sur les beignets au moment de servir. Dans ce cas, le plat se consomme avec des baguettes ou des fourchettes.  
4/ Les beignets de crevettes peuvent se conserver au réfrigérateur 1 semaine et 3 mois au freezer. Pour les utiliser, faites-les frire de nouveau rapidement dans un bain d'huile chaude (environ ou laissez-les au four réglé à 6 pendant 3 mn sans les décongeler au préalable.  
5/ Vous pouvez commander ce plat dans presque tous les restaurants chinois et vietnamiens en Occident. Comparez donc vos beignets avec ce que l'on sert habituellement ; vous ne manquerez pas d'être agréablement surpris.

# LE JADE D'AMOUR

## un conte merveilleux de Thai Van Kiem

Il était une fois une voix qui portait des échos jusqu'au haut d'une tour où vivait presque recluse la fille d'un grand mandarin. La voix venait, lointaine, de la barque d'un pêcheur descendant la rivière où la tour était à l'ancre. La voix était belle, étrange. Ce jour-là, la jeune fille se surprit, heureuse, à l'écouter.

La voix revint jour après jour avec la barque du pêcheur. La jeune fille du haut de sa tour se plut à suivre le cheminement nonchalant de la barque, à deviner les mouvements du pêcheur. Elle ne pouvait le voir distinctement, mais la voix qui lui parvenait semblait porter jusqu'à elle le reflet de son visage. La jeune fille était d'une beauté sans égale et le rêve secret que la voix faisait naître en elle revêtait les images mêmes de sa vision euphorique.

Mais un jour, le pêcheur ne revint plus chanter. La jeune fille, des semaines durant, languissait à guetter du haut de sa tour le retour de la barque le long de la rivière. D'amour et à bout de patience, elle devint malade. Nul ne la vit plus sortir de sa chambre à cannelle, où elle cachait son mal secret, et la terrasse déserte, où elle venait hier l'attendre parmi ses rêves et ses lectures, n'accueillait plus que les oiseaux migrants perdus.

Comment pouvait-elle aimer une voix jusqu'à mourir de son silence ? Comment pouvait-elle aimer le pêcheur de la voix, sans le voir, jusqu'à mourir de son absence ?

Pourtant, il est de ces choses secrètes comme du reflet qu'une hirondelle laisse dans l'eau sans que l'eau ni l'hirondelle ne l'aient voulu. De ces choses merveilleuses comme l'image qu'un nuage dépose dans le regard de l'enfant, sans que le nuage ni l'enfant ne l'aient cherché.

La voix était parfaitement innocente ; le pêcheur chantait pour lui seul ou pour l'air du temps. Mais la voix était belle et la jeune fille l'écoutait pour elle et pour lui. Etrange rencontre, pour ainsi dire prédestinée, d'une voix de pêcheur et d'une fille de mandarin.

Le mal d'amour consumait la jeune fille. Le grand mandarin s'inquiétait. Les médecins les plus habiles du royaume accouraient, se succédant au chevet de la jeune fille sans pouvoir percer le mystère du mal. Les bonzes psalmodiaient leurs litanies, le grand mandarin se désespérait.

Et un matin la voix revint. La jeune fille s'éveilla. La voix venait lointaine, puis de plus en plus proche, d'une barque de pêcheur qui descendait lentement la rivière, et elle portait ses échos jusqu'au haut de la tour. La jeune fille se retrouva heureuse à l'écouter. Le grand mandarin apprit le secret de la voix, sa puissance magique. Il fit appeler le pêcheur et l'introduisit au yamen, auprès de sa fille. Mais le pêcheur se découvrit d'une telle laideur que la jeune fille s'en détourna, déçue. Son rêve secret

se déchira brutalement : elle n'aima plus la voix et ne voulut plus voir l'homme de ses rêves.

La jeune fille était d'une beauté sans égale. Son visage un instant entrevu s'imprima à jamais dans la mémoire du pêcheur. Plus jamais il ne descendit sa barque le long de la rivière où la tour était à l'ancre. Plus jamais il ne revint chanter dans les parages. Un soir d'automne il s'embarqua sur un frêle esquif et se laissa emporter vers la haute mer. D'exil et de mal d'amour, il expira à la crête des vagues ourlées d'écume.

Comment pouvait-il survivre au visage entrevu et à jamais perdu, après que celui-ci se fût confondu avec sa propre chanson ? Comment pouvait-il ne pas s'exiler d'amour quand, dès la première rencontre, une distance infranchissable semblait le séparer de la jeune fille ?

Bien des années après, à l'exhumation de sa tombe, on trouva, à la place du cœur du pêcheur, un bloc de jade veiné et perlé de larmes. Son amour sans espoir s'était cristallisé en un jade condamné à l'exil au long des années.

La pierre d'exil était merveilleusement belle. Son pouvoir était grand : elle paya la défaite d'un prince, acheta la rançon d'un conquérant. Convoitée, elle passa de main en main, jusqu'au jour où elle échoua dans les trésors du grand mandarin. Au retour d'une guerre où il avait porté très haut le renom de sa famille et la gloire de sa patrie, le grand mandarin fit faire de la pierre précieuse une coupe qu'il offrit à sa fille.

La première fois qu'elle porta la coupe à ses lèvres, elle y aperçut l'image persistante d'une barque de pêcheur en mouvement. Du plus profond de sa mémoire, elle exhuma le souvenir d'une voix enchanteresse portant ses échos jusqu'au haut de la tour. Profondément émue, elle versa une larme au cœur de la coupe. Celle-ci fondit instantanément.

Pourquoi le pêcheur si laid s'était-il métamorphosé en une pierre si belle ? Pourquoi le visage retrouvé du pêcheur touchait-il si profondément la jeune fille qui l'avait repoussé naguère ?

Le jade n'était pas seulement la survivance matérielle d'un amour inconsolé. C'était l'homme tout entier, la forme d'un destin inachevé qui avait dû se cristalliser dans l'attente de sa délivrance, car

"Tant que la dette d'amour demeure, Au pays des sophoras, le jade d'exil ne peut fondre" (1)

Thai Van Kiem

(1) No tinh chua gia cho ai, Khoi tinh mang xuong tuyen dai chua tan. (Proverbe anecdotique vietnamien)

Par suite d'une erreur que nous regrettons, le poème "N'oublions pas" du commandant Bedot, publié dans le bulletin du 1er trimestre 1989, a été déclaré "extrait du Casoar" alors qu'il avait paru initialement dans "l'Epaulette". Nous présentons nos excuses à l'Epaulette.

La Rédaction

### PLATS-A-EMPORTER SPECIALITES VIETNAMIENNES



DEGUSTATION - PRODUITS EXOTIQUES  
Ouvert tous les jours sauf dimanche  
Traiteur pour banquets, cocktails  
et repas familiaux à l'asiatique

68, rue Lamarck 75018 PARIS  
Tél. 42.52.43.73

### APPEL AUX "VÉTÉRANS DE QUILICHINI"

Le médecin général F. Merle serait heureux de rencontrer des anciens de la fameuse Colonne Quilichini de Tsao-Pa à Saïgon, la "Longue Marche" de 1946...

#### Contact :

7, avenue Stéphane Mallarmé  
75017 Paris  
Tél. 16 (1) 42.67.65.28

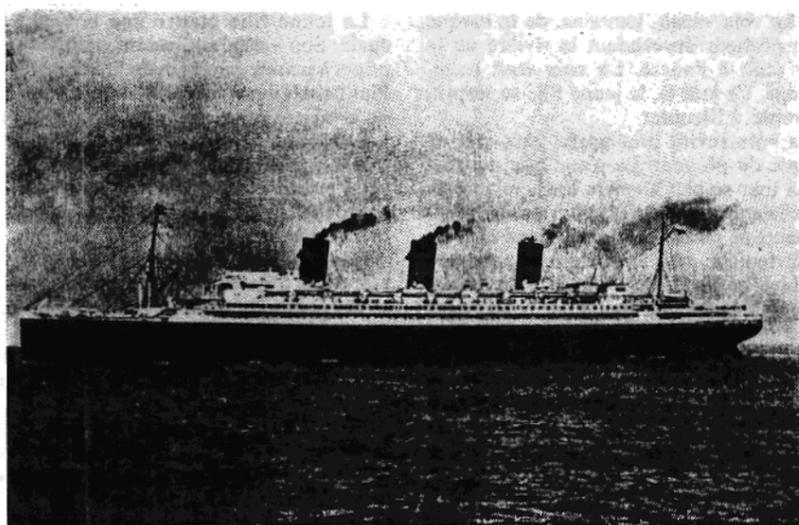
## ILE-DE-FRANCE (VERSION 3 CHEMINÉES)

### Compagnie Générale Transatlantique

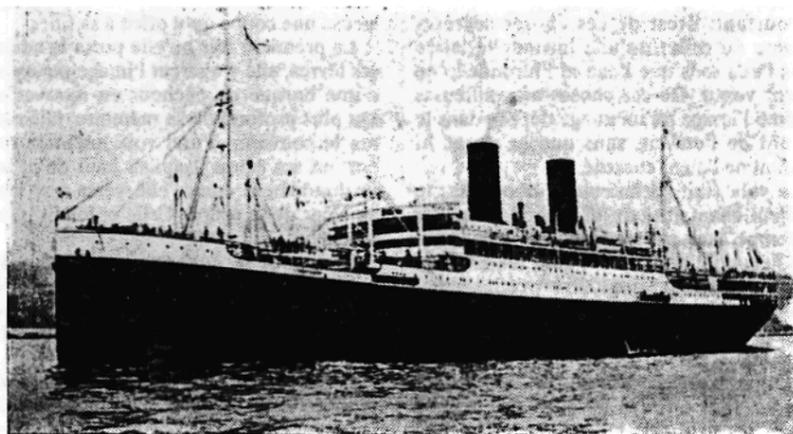
- Lancé en 1926 à St-Nazaire (Penhoët)
- Longueur : 241 m - largeur : 28 m
- Jauge brute : 44 356 tonneaux
- Puissance : 55 000 CH (32 cheminées à mazout)
- Vitesse : 23 noeuds
- Passagers 1ère classe : 541
- Passagers classe cabine : 571
- Passagers classe touriste : 227

Ce navire se trouvait à Singapour au moment de l'armistice de 1940. Il a alors rallié la France libre et transporta des troupes anglo-américaines pendant toute la guerre. Lors de sa traversée de Toulon à Tourane (12 janvier - 4 février 1947) il transporta... 8 000 hommes. Il a été réaffecté au service Le Havre-New York en 1949.

Le document photographique, ainsi que quelques intéressants détails nous ont été transmis par Roger Kiennemann, adhérent ANAI, demeurant à Metz et qui a effectué cette traversée lorsqu'il était au 1/110è RI.



## ATHOS II



### Messageries maritimes

- Lancé en 1925 par les chantiers Weser à Brême
- Longueur : 165 m - largeur : 20 m
- Jauge brute : 15 276 tonneaux
- Puissance : 14 000 CH en 2 turbines
- Vitesse : 16 noeuds
- Consommation : 10 tonnes/Jour de mazout
- 84 passagers de 1ère classe
- 108 passagers de 2e classe
- 111 passagers de 3e classe
- ou bien 1 699 rationnaires (pas 1 700 !)

## BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 75 F + 10 F pour première inscription — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

*Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.*

# LES JOURNEES NATIONALES DE L'ANAI EN 1989

Depuis plusieurs années l'expansion de l'ANAI a conduit à dissocier la commémoration du 9 mars 1945, liée au calendrier, et l'assemblée générale, dont la date est subordonnée à l'établissement des comptes de l'association d'après la comptabilité des sections. Lorsque les trésoriers départementaux auront acquis la rapidité suffisante, les deux journées pourront être à nouveau réunies, ce qui amènera une plus grande participation à l'une et à l'autre.

Les élections municipales ont perturbé l'anniversaire du 9 mars. Pour permettre la réunion à Paris de leurs membres de province, "Citadelles et Maquis", les "Réseaux de Résistance" et les "Rescapés du 9 mars" ont avancé au dimanche 5 mars leurs manifestations traditionnelles avenue du Général Lemonnier et au Palais de la Mutualité.

Prévues un an à l'avance sans variante possible, les cérémonies de l'ANAI aux Invalides et à l'Arc de Triomphe se sont déroulées le dimanche 12 mars dans le recueillement habituel. Le général Navereau, gouverneur militaire de Paris et commandant de la 1ère région militaire, avait tenu à présider lui-même les deux cérémonies ; grâce lui en soient rendues.

Si la délégation au ravivage de la flamme était trop réduite pour une association telle que la nôtre, la participation à la messe du souvenir a frappé par sa cohésion fraternelle et sa sincérité. Bon nombre de Vietnamiens assez jeunes avaient tenu à accompagner les anciens Français d'Indochine. Nous nous réjouissons de les voir prendre leur place à l'ANAI, à travers les amicales d'anciens élèves des lycées et collèges du Vietnam (1), les groupements de réfugiés (2), ou par suite de leurs relations personnelles. La venue des présidents Nguyen Van Tam et Truong Vinh Le, du ministre Khamphan Panya, des généraux Nguyen Van Hinh et Sisowath Norotone nous a fait plaisir. La chorale vietnamienne (3) a suscité l'admiration. La présence à l'autel des Pères Tran Thanh Gian, Phan Thanh Van et Tis a ému beaucoup d'assistants.

S'il convient que les autorités appor-

tent à nos cérémonies le témoignage de la reconnaissance de la France envers ceux qui sont morts pour elle, il est encore plus nécessaire que les Français conservent leur souvenir au cœur. Tel était bien le message échangé le 12 mars 1989 aux Invalides.

### CONGRÈS DES PRÉSIDENTS

Le congrès des présidents de section et l'assemblée générale se sont tenus le samedi 22 avril chez les Orphelins d'Auteuil. Ces journées sont importantes par les contacts qu'elles permettent entre les dirigeants de l'association. L'expérience de chacun fait gagner du temps aux autres, face à tous les créneaux qu'il faudrait occuper simultanément.

Voici les principales résolutions du congrès des présidents.

Pour intensifier l'action pédagogique, le siège national diffusera des textes simples à reproduire sur des panneaux didactiques, que chaque section pourra composer dans son département avec des moyens de fortune. Un matériel itinérant ne serait guère rentable, car les dates d'exposition sont sans doute les mêmes dans toute la France compte tenu des rythmes scolaires.

Nous cherchons à faire de l'éducation populaire dans les chefs-lieux de canton. L'accent doit être mis sur la durée (une semaine au moins), sur la disponibilité des guides et la qualité des explications.

Pour rationaliser l'aide aux réfugiés, l'ANAI se rapprochera du Comité National d'Entraide, de manière à assister ses délégués départementaux, voire à les suppléer s'il y a lieu. On peut dire que l'ANAI est composée d'anciens et d'amis de l'Indochine soucieux d'œuvres sociales, alors que le CNE a souvent été constitué de métropolitains venus vers les réfugiés par générosité mais sans connaissance particulière de l'Extrême-Orient ; la rencontre des uns et des autres sera bénéfique pour tous.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'aide sociale en général, l'ANAI demandera au CNE de rédiger pour les présidents départementaux un guide pratique des

principes, des mesures et des adresses à connaître.

Afin de poursuivre la transformation du bulletin, vivement appréciée par tous, un complément extraordinaire de cotisation a été approuvé par la majorité des présidents.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANAI DU 22 AVRIL 1989

A l'assemblée générale statutaire, le général Simon a donné lecture du rapport d'activité de 1988 et le colonel Blaise du rapport financier. Ces deux rapports, publiés ci-dessous, ont été approuvés à l'unanimité.

L'augmentation de cotisation proposée par le congrès des présidents (10 francs de plus à verser au siège en 1990, dont 5 francs pour le bulletin) a été votée à la majorité.

Deux nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus pour trois ans : M. Jean Aubry, ancien chef de cabinet du Commissaire général de France en Indochine, ancien trésorier payeur général de Meurthe-et-Moselle, et le colonel Georges Poupard, qui exerce déjà les fonctions de délégué du président national auprès des sections.

Il a été procédé ensuite à la réélection des membres du conseil d'administration dont le mandat de trois ans venait à expiration. La durée des nouveaux mandats a été modulée pour équilibrer la composition du conseil en trois tiers. Ainsi donc ont été réélus :

— pour trois ans : général Guy Simon, présidents Philippe Grandjean et Michel Roux, colonels Guy Demaison et Albert Marie,

— pour deux ans : ambassadeur Pierre Gorce, colonel René Blaise,

— pour un an : colonels Albert Lenoir et Guy Bachmann, madame Antoine Vidal de la Blache,

**Le général Guy Simon, président sortant, a été réélu à l'unanimité à la présidence nationale de l'ANAI.**

Le conseil a ensuite reconduit le bureau sans modification. Toutefois le colonel Blaise, qui exerce les fonctions de trésorier national depuis dix ans, a demandé la prochaine désignation d'un successeur.

(1) Albert Sarraut, Yersin, Chasseloup-Laubat, Marie Curie, Gialong, Trung Vuong, Taberd.

(2) Vietnamiens âgés, Etudiants de Paris, Jeunes réfugiés, Vietnamiens de Paris-Sud.

(3) Association lasallienne, Mission catholique vietnamienne.

Ce rapport aurait dû rendre compte de l'activité de l'ANAI entre les deux assemblées générales du 5 mars 1988 et du 22 avril 1989. Mais la loi nous impose de présenter un rapport correspondant à chaque exercice financier, c'est-à-dire à chaque année civile. Voici donc le rapport d'activité de 1988.

**I — L'ANAI s'est sérieusement structurée**

Au siège national, M. Le Bouteiller a ajouté à ses fonctions de secrétaire général celles de rédacteur en chef du bulletin, laissées disponibles par le départ du colonel Lefrancq pour raisons familiales. Vous avez pu apprécier la transformation de cette publication : photocomposition et non plus photocopie, doublement du nombre des pages pour le même poids de papier, photographies, publicité. Nous pouvons vraiment être fiers de notre bulletin, qui est devenu un excellent moyen de propagande.

M. Dupont a fondé le poste de directeur de la comptabilité et de l'informatique. Vous savez que le gouvernement nous impose de suivre un plan national de comptabilité. L'exercice 1987 avait dû être transposé selon les nouvelles normes avant d'être soumis à la vérification de l'expert comptable. L'exercice 1988 a été traité directement selon le plan. En 1989 nous commencerons à introduire la comptabilité en ordinateur. Voilà pourquoi il convenait de rassembler toutes les missions dans la même main.

M. Vivier a rénové nos bases juridiques. L'assemblée générale du 5 mars 1988 a approuvé une nouvelle rédaction des statuts de l'ANAI, qui met mieux en valeur son caractère d'association ouverte aux civils et aux militaires, aux Français de souche et aux Indochinois d'origine. Le conseil d'administration du 2 mars 1989 a approuvé un nouveau règlement intérieur, qui affirme l'unité de l'ANAI en préservant l'autorité des présidents de section ; ceux-ci, bien sûr, ont été consultés pendant l'hiver sur un projet, qui a été modifié suivant bon nombre de leurs observations.

Le colonel Poupard a inauguré le poste de délégué du président national auprès des sections. L'expansion de l'ANAI et son jumelage avec le Comité national d'entraide justifient, en effet, qu'une personnalité du siège soit à l'écoute permanente des départements.

**II — L'expansion continue**

De 3 400 adhérents en 1987 nous sommes passés à 4 500 en 1988. Sachant que les anciens d'Indochine d'origine métropolitaine ne rajeunissent pas, nous devons nous féliciter de cet accroissement important de nos effectifs. Il est dû à vos efforts d'ouverture, et surtout à l'exemple que vous donnez. Car nous ne recrutons pas pour faire nombre ; nous attirons les gens de qualité en témoignant de notre foi et en montrant le résultat de nos efforts.

En 1988 ont été constituées quatre nouvelles sections : en Franche-Comté par le colonel Bevalot, en Charente-Maritime par Mme Lemesle, en Gironde par M. Guittet, dans les Pyrénées-Orientales par M. Garat.

La section de Paris et celle des Hauts-de-Seine ont fusionné ; les efforts du colonel Demaison donneront à ce groupement de 300 personnes une gestion plus rigoureuse au service d'un rayonnement accru.

Malheureusement, la section d'Alsace est en perte de vitesse. Nous serons peut-être amenés à prendre une décision à son sujet en 1989.

Le jumelage de l'ANAI avec le Comité national d'entraide trouve son origine dans notre vocation, exprimée par nos statuts. Mais il a été concrétisé en 1988 par une décision du Premier ministre nommant le général Simon président du CNE. C'est pourquoi le colonel Poupard s'emploie à rapprocher les structures des deux organismes, selon les circonstances et les personnes. Dans le Var le colonel Etienne est président de l'ANAI et délégué du CNE ; en Seine-et-Marne, M. Bouvier est président de l'ANAI et délégué du CNE ; dans l'Allier l'amiral de Larminat est président d'honneur de l'ANAI et délégué du CNE ; dans la Dordogne le colonel Rougier est président d'honneur de l'ANAI et délégué du CNE ; dans l'Hérault M. Huberson est vice-président de l'ANAI et délégué du CNE ; dans l'Oise Mme Giraudet, marraine du drapeau de l'ANAI, est déléguée du CNE ; en Franche-Comté le colonel Bevalot, président de l'ANAI, et le Père Gilles, délégué du CNE, marchent la main dans la main. Toutes les formules sont possibles entre hommes de bonne volonté qui ont décidé de ne pas laisser périr le souvenir de l'Indochine française.

**III — Le souvenir des morts demeure**

Le rapatriement des grands cimetières du Vietnam s'est achevé le 30 octobre 1987. La première pierre de la

nécropole de Fréjus a été posée le 19 janvier 1988. Les travaux suivent leur cours au rythme des crédits budgétaires. L'ampleur de la tâche ne permettra sans doute pas de terminer l'ouvrage avant 1991.

L'ANAI, qui fut l'initiatrice du projet, suit son exécution avec vigilance. Tel est le sens d'un vœu que nous avons exprimé au ministre le 11 janvier 1989.

Mais le plus urgent, aujourd'hui, est de rappeler autour de nous que le délai ouvert par le décret du 6 novembre 1987 pour la restitution des corps aux familles prend fin le 10 mai 1989. En liaison constante avec les services du ministère qui ont inscrit en ordinateur les noms de 26 000 morts, l'ANAI a servi d'intermédiaire, toute l'année 1988, à un grand nombre de familles soucieuses de retrouver un parent.

Il est temps, parallèlement, de nous occuper des morts indochinois. Puisque nous n'arrivons pas à relever les ruines du temple du jardin tropical de Vincennes, du moins convient-il d'édifier à sa place un petit monument consacré à la mémoire des Annamites morts pour la France en France pendant les deux guerres mondiales. La mairie de Paris nous a promis 100 000 francs, le Souvenir français nous aidera, une souscription est ouverte pour trouver le troisième tiers.

A la demande de l'ANAI, le ministère des Anciens combattants a réparé en 1988, dans le même jardin, le monument des Indochinois catholiques et celui des Cambodgiens et Laotiens. Ce dernier était bien endommagé, mais il a été bien restauré.

Ces préoccupations diverses ne nous ont pas empêchés d'assurer dans le recueillement les commémorations traditionnelles du 9 mars 1945, à Paris et en Province. A Paris, le déroulement des cérémonies est désormais classique : dépôt de gerbes avenue Lemonnier et aux Invalides, grand-messe aux Invalides, déjeuner des rescapés du 9 mars, ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. C'était, cette année, dimanche 6 mars de 9 heures 30 à 18 heures 30.

Le 2 novembre, au jardin tropical, le souvenir des Indochinois fut célébré devant les monuments rénovés.

Nos deux rassemblements parisiens permettent d'observer que les anciens disparaissent doucement, mais que la relève s'annonce. Des amicales de Vietnamiens commencent à accompagner nos démarches. Continuons notre effort d'ouverture.

**IV — L'aide sociale est difficile**

L'ANAI avait fondé de grands espoirs en 1987 sur l'assistance de la Fondation de Lattre. A la demande de cette dernière, une procédure centralisée avait été définie et appliquée. Force est d'avouer un échec total : en 1988 aucun dossier n'a trouvé grâce.

Dans le cas d'une veuve d'Alençon, à qui le siège avait fait tenir un secours d'urgence, la Fondation a même répondu que l'intéressée n'avait plus besoin de rien puisque l'ANAI l'avait aidée.

Une nouvelle procédure décentralisée, faisant appel aux relations des présidents de section de l'ANAI avec les délégués de la Fondation, va être expérimentée en 1989.

De meilleurs résultats sont généralement obtenus des services départementaux des anciens combattants. Félicitons-nous à cet égard de l'entrée d'un grand nombre de personnalités de l'ANAI, président national en tête, dans les conseils de l'ONAC.

Complimentons également les sections qui se montrent généreuses de leur argent et de leur temps envers les camarades en difficulté (Allier, Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Franche-Comté, Haute-Marne, Moselle, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Var, Vendée, Yvelines).

**V — L'action pédagogique est plus que jamais nécessaire**

Les sections de l'Oise et des Deux-Sèvres ont réuni chacune avec ténacité le matériel pédagogique d'une grande exposition de prestige. Elles le présentent chaque année (1) dans le cadre solennel d'un édifice municipal (hôtel de ville, musée), avec l'accord puis la mobilisation des autorités locales. La durée d'ouverture (une à plusieurs semaines), la disponibilité des guides (qui habitent parfois à l'autre extrémité du département), assurent à ces manifestations un rayonnement exemplaire.

Avec une dotation plus modeste, plus facile à introduire dans les carrefours et les forums d'associations, d'autres sections continuent à bien tenir leur créneau : le Var, le Rhône, l'Yonne, le Val-de-Marne. Quatre sections ont organisé des conférences sur l'Indochine : Paris, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et l'Yonne. Une autre a présenté un film : l'Allier.

Quelques-unes ont conduit des actions particulières, soit en saisissant une opportunité (cérémonie du cinquième anniversaire des Pyrénées-

Atlantiques), soit en la provoquant (baptême de rue dans le Var, du parc de l'Indochine à Nice, inscription sur un monument aux morts dans les Côtes-du-Nord).

Le souvenir des morts, également, a donné lieu à des leçons de patriotisme. La section du Var a assisté à l'enterrement du tirailleur Larbi Bouzemaïene, ramené d'Indochine et rendu à sa famille. La section des Côtes-du-Nord a organisé à Pordic une cérémonie départementale d'appel des morts d'Indochine, après avoir correspondu avec chaque municipalité pour les recenser.

Un certain nombre de départements sont restés muets en 1988. Ont-ils tous l'excuse de manquer de moyens ou d'occasions ?

Ce n'est pourtant pas le moment de relâcher notre effort, alors que l'adversaire intensifie le sien. Vous avez noté la fondation en 1987 d'une association nationale des anciens objecteurs, déserteurs et saboteurs, réunis sous l'appellation de victimes de la guerre d'Indochine. L'objectif catégoriel de ce groupement est l'obtention de dédommagements pour préjudices de carrière. Mais leur mentalité commence à gagner l'environnement. La mairie du 10ème arrondissement a prêté ses salons en 1988 pour commémorer le 21 juillet 1954. Comme s'il fallait se réjouir des accords de Genève, qui ont livré aux communistes le nord du 17ème parallèle et déclenché la première migration de réfugiés indochinois !

Autre signe des progrès de la gangrène. Un journal — ami en principe — celui de la puissante Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (FNCPG-CATM), a publié en janvier 1989 deux grandes pages dégradantes sur le combattant d'Indochine. Sous le titre "Ni honte ni fierté" quatre auteurs du Calvados y déballet complaisamment tous les ragots dont ils ont fait collection.

Plus spectaculaire encore est la résolution de l'UNESCO, en novembre 1987, d'aider le Vietnam à célébrer à Hanoï et à Paris en 1990 le centième anniversaire de Ho Chi Minh.

Contre ces trois tentatives nous avons réagi. Le président de Paris va prochainement rencontrer le maire du 10ème arrondissement. Le président national a protesté contre l'article de journal auprès du président de la FNCPG-CATM et s'est plaint au directeur général de l'ONAC. Par

ailleurs, il a demandé au ministre, le 11 janvier 1989, que le gouvernement conduise l'action diplomatique nécessaire à l'annulation de toute célébration de Ho Chi Minh à Paris. Le professeur Huriet, sénateur de Meurthe-et-Moselle, a déposé une question écrite au gouvernement à ce sujet. Cette campagne s'intensifiera si la réponse tarde.

Mais l'ANAI ne doit pas se réduire à quelques présidents qui s'efforcent de parer les coups. D'une part il faut être renseigné. Louons le sympathisant du 10ème arrondissement qui a donné l'alerte pour le 21 juillet ainsi que les deux présidents de l'Oise et de la Haute-Marne qui ont signalé l'article de journal. Réjouissons-nous de l'amitié des réfugiés vietnamiens qui ont dénoncé la résolution de l'UNESCO. Nous récoltons ici les fruits de notre ouverture aux sympathisants et aux Indochinois.

D'autre part il faut poursuivre et intensifier notre action pédagogique. Si nous ne continuons pas à expliquer autour de nous ce qu'était l'Indochine française et pourquoi il fallait la défendre contre le communisme mondial, alors le peuple français n'entendra plus que nos détracteurs et nous serons revenus quarante ans en arrière.

Notre méthode d'explications sereines autour de conférences et d'expositions est supérieure à la tactique d'autres associations qui avancent l'injure à la bouche. Notre interlocuteur est le peuple français ; il a droit à la vérité, nous avons le droit de la lui dire et il nous écouterait mieux si nous sommes polis. Nos héritiers sont les jeunes gens ; transmettons-leur ce capital d'histoire franco-indochinoise qui a bercé notre vie et dont nous rêvons encore. Si nous sommes toujours debout, occupons notre terrain. Et trouvons la relève avant de nous coucher.

**Général Guy Simon**

(1) Cette année à Compiègne, Noyon et Bressuire.



# COMPTE FINANCIER 1988

## RECETTES

## DEPENSES

Report du solde créditeur au 1er janvier de l'exercice 1988	58 388,45	1. Dépenses de personnel	
1. Cotisations encaissées	224 630,14	a) Appointements	31 533,60
2. Supplément de cotisations	9 090,--	b) Indemnités diverses	7 814,--
3. Abonnement au journal	280,--	c) Charges sociales	12 690,--
4. Publicité du journal	15 773,80	2. Frais généraux	
5. Subvention ONAC	11 200,--	a & b) Loyer + charges	17 269,32
6. Subventions :		c) Affranchissements et téléphone	29 514,63
ministérielles	18 000,--	d) Fournitures de bureau	15 882,89
communale	30 900,--	Impression	4 053,74
autres	15 700,--	f) Assurances	825,--
7. Dons :		g) Honoraires	43 416,--
Divers	24 805,--	3. Achat ou location matériel	8 006,99
Fondation de France	25 930,--	4. Frais de déplacements et représentation	7 289,79
8. Produits manifestations	684,51	5. Frais de congrès	22 723,41
13. Remboursement de prêt	3 990,--	6. Frais de réunions et manifestations	6 615,25
14. Recettes diverses :		7. Reprographie	3 381,21
Ventes insignes, cravates	17 116,40	8. Edition bulletin	165 439,46
Revenus valeurs mobilières	8 882,40	9. et 10. Ristourne aux sections	9 116,25
Intérêts CNE	1 702,65	13. Dépenses sociales	
Remboursement TVA	14 084,--	a) Secours - prêts	17 460,--
		b) Visites aux hôpitaux	5 694,--
		14. Dépenses diverses :	
		a) Insignes, cravates	48 761,39
		b) Informatique	2 965,--
		c) Divers	6 922,50
			387 720,56
		Solde créditeur au 31 décembre de l'exercice 1988	13 782,92
	481 157,35		481 157,35

## LA PAGE FINANCIERE QUE VOUS ATTENDEZ

Indépendamment de quelques subventions, nationales ou locales, appréciables mais limitées, l'ANAI vit des cotisations de ses membres. Les cotisations sont payables :

- aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section,
- au trésorier national (chèques à l'ordre de l'ANAI), par les autres adhérents, dits "individuels".

Voici un rappel historique du taux des cotisations : 65 F en 1986 et 1987, 75 F en 1988 et 1989, 85 F en 1990. L'abonnement au bulletin trimestriel est inclus dans la cotisation.

Les cotisations sont exigibles le 1er janvier de chaque année. Traditionnellement elles peuvent être payées à l'avance, entre le 1er novembre et le 31 décembre de l'année précédente, au taux de cette dernière.

Pour bénéficier d'une réduction de leur revenu imposable (dans la limite de 5 % de celui-ci (1)), les donateurs doivent libeller leur chèque, de 200 F minimum, à l'ordre de la Fondation de France — compte 06 — 0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation), et l'adresser à l'ANAI, qui transmettra sous bordereau.

Les adhérents "individuels" qui désirent recevoir un timbre de l'année à coller sur leur carte de l'ANAI sont invités à envoyer une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

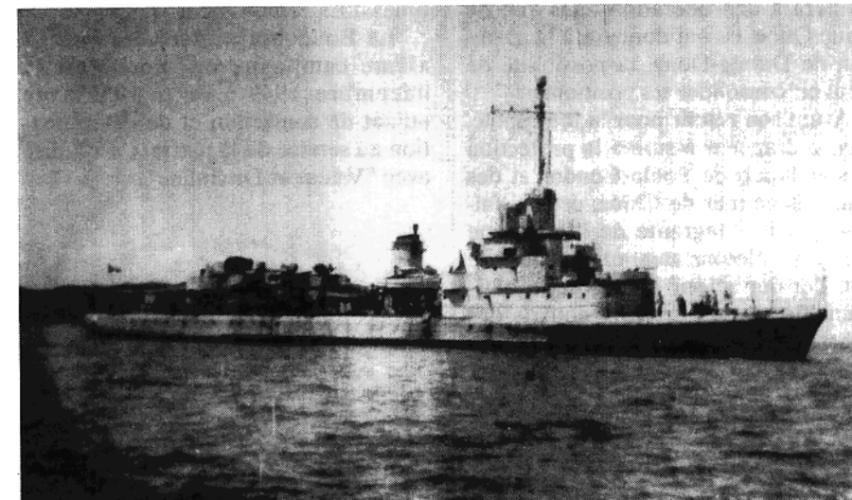
Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhérent est indispensable.

Le trésorier national  
Lt-Colonel Blaise

(1) ou de 3 % du chiffre d'affaires des entreprises.



## Il y a quarante et un an "La Boudeuse" et son équipage quittaient l'Indochine



Sous un soleil brulant l'avisodragueur "La Boudeuse".

**NDLR** — Grâce à Pierre Guittet, président de la section de la Gironde, et ancien marin, voici enfin un article qui nous apporte un peu de l'air salé du large... Si d'autres marins pouvaient reprendre sinon le flambeau, du moins la plume, nous en serions ravis et pourrions alimenter cette nouvelle rubrique.

Le prochain article (3e trimestre) traitera plus spécialement de ce qu'était la Marine en Indochine (les marins en kaki) grâce à la coopération d'un ancien chef mécanicien Paul J. Camasses, de Manosque, qui a servi là-bas de 1952 à 1954.

Le 20 avril 1948, l'avisodragueur "La Boudeuse" et son équipage quittaient l'Indochine après avoir effectué une campagne de seize mois dans cette partie lointaine de l'Extrême-Orient. Le 20 décembre 1946 le bâtiment arrivait à Saïgon alors que la veille même, c'est-à-dire le 19, le Viet-Minh attaquait par surprise les garnisons françaises au Tonkin, ce qui déclan-

chait sur le champ les hostilités à l'ensemble du territoire indochinois.

"La Boudeuse" unité de six cents tonnes de la Marine Nationale allait s'illustrer au cours de cette guerre sans merci. D'abord au Tonkin où grâce à la précision et l'efficacité de son artillerie, elle prêta main forte à nos unités terrestres qui purent ainsi repousser un adversaire dont le but essentiel était d'isoler le grand port d'Haïphong de toutes communications extérieures. Le 5 février 1947 au cours d'une patrouille elle frôla de très près la catastrophe devant Apowan petit village côtier à proximité de la célèbre baie d'Along ; en effet ce jour-là les Viet, en possession d'anciennes batteries d'artillerie françaises de 138 m/m récupérées et remises en état, attaquèrent par surprise le bâtiment depuis les hauteurs de l'île de Cac Ba. Encadrée par une avalanche d'obus, il faudra tout le sang-froid et l'habileté de manœuvrier de son commandant, le capitaine de corvette Merveilleux du Vignaux, et le courage de l'ensemble de l'équipage pour que "La Boudeuse" sorte indem-

ne de cette embuscade. Poursuivant sa mission au Tonkin jusqu'en mai, l'avisodragueur prit part au combat partout où les Viet étaient présents. Son groupe de débarquement, au cours du dégagement des rives du fleuve Cua Cam, poussera lors de son avance des points jusqu'aux abords de la localité de Hai-Duong située presque à mi-chemin entre Haïphong et la capitale Hanoï. Au cours des opérations militaires engagées dans les régions de Hon-Gay et de Va-Chai, "La Boudeuse" reçut la visite du ministre de la Marine de l'époque en la personne de M. Louis Jacquinot qui se félicita de la tenue exemplaire du bâtiment et de tout son équipage face à l'adversaire.

Sur les côtes d'Annam il en fut de même, le bateau continuera son activité inlassable ; il effectuera en priorité une chasse avec beaucoup de succès contre les jonques rebelles de haute mer et de moyen et fort tonnage, celles-ci transportant armes et ravitaillement aux unités du Viet-Minh opérant sur divers points du littoral de la mer de Chine ; plusieurs d'entre elles furent saisies, d'autres cherchant à fuir seront mises hors d'usage ; quant aux équipages de ces dernières ils purent regagner le bord.

Durant sept mois "La Boudeuse" sera affectée sur le fleuve Mékong ainsi que sur ses principaux affluents, tels que le Bassac et le Tonlé-Sap. De grandes étendues de la Cochinchine et du Cambodge seront traversées, ce qui permettra à de nombreux postes rive-rains tenus par nos troupes et mis en difficultés par les Viet d'être par la suite dégagés voir libérés. Lors de violents affrontements comme à Tancho, Bentré, Sadec ou pendant le nettoyage de l'île de Culao-Gien dans le delta, "La Boudeuse" à l'aide de ses canons de 20m/m infligera à l'adversaire un cuisant revers, obligeant ce dernier à renoncer à la moindre contre-offensive de sa part.

Profitant d'une importante mission de reconnaissance au Cambodge, le bâtiment aura l'occasion d'accoster à Pnom-Penh la capitale, puis de remonter le fleuve Tonlé-Sap jusqu'au grand lac portant le même nom ; de là, ce fut le mouillage devant Siem-Réap, et de cet endroit l'on pouvait, munis de jumelles, apercevoir les ruines d'Angkor, imposant ensemble architectural du IXe siècle mondialement connu. A son tour le Mékong sera lui aussi remonté jusqu'à la ville de Kratié.



Le capitaine de corvette Merveilleux du Vignaux commandant de l'avisodragueur "La Boudeuse" d'octobre 1946 à décembre 1947

Redescendant le cours de ce gigantesque fleuve jusqu'à son embouchure, "La Boudeuse" fera une courte halte dans le Bassac à la hauteur de la locali-

té de Cantho afin d'entreprendre une inspection des lieux dans le secteur de Soc-Trang mais avant d'atteindre le but désigné, elle interceptera un fort détachement du Viet-Minh traversant le fleuve ; la puissance de son feu, celui-ci réglé à la perfection amènera la dislocation du bataillon adverse et l'obligera à se réfugier dans les rizières voisines.

Au début de l'année 1948, l'avisodragueur naviguera dans le golfe du Siam, il surveillera la zone maritime contrôlée par la France et s'opposera à toutes pénétrations suspectes. Le 27 mars une nouvelle fois son groupe de débarquement sera mis à terre et participera à une opération dans l'île de Phuc Quoc, ce qui donnera à la garnison de Duong-Dong, la possibilité de pouvoir consolider ses positions.

Avant son retour pour la métropole, l'avisodragueur assurera la protection des archipels de Poulo Condor et des Paracels en mer de Chine, ceux-ci faisant partie intégrante de l'Indochine française. Notons aussi qu'au cours de son dernier séjour à Saïgon, le bâtiment fut soumis aux tirs nourris des mortiers de 81m/m des Viets qui

avaient réussi dans la nuit à s'approcher du rivage de la Rivière de Saïgon face à la ville et en particulier du quai de l'Argonne où "La Boudeuse" était amarrée.

Pour conclure ce compte rendu d'un souvenir de guerre, sachons que l'état-major et l'équipage de "La Boudeuse" obtinrent du secrétaire d'Etat à la Marine un Témoignage Officiel de Satisfaction pour les opérations militaires menées entre le 24 janvier et le 10 février 1947 dans le golfe du Tonkin. Enfin le 19 avril 1948, la veille de son départ, elle fut citée à l'Ordre du Corps d'Armée par le Vice-Amiral Battet commandant les Forces Maritimes d'Extrême-Orient.

"La Boudeuse", effectuera sa deuxième campagne en Indochine de décembre 1949 à mars 1951 avec autant de conviction et de détermination au service de la patrie, c'est-à-dire avec "Valeur et Discipline".

**Pierre Guittet**  
Ancien quartier-maître  
sur l'avisodragueur "La Boudeuse"

## AVIS DE RECHERCHE SPECIAL ANCIENS MARINS

Qui se reconnaîtra sur ces mauvaises photos ?



Ce sont des marins de la flotille amphibie, camarades de Louis Izaguirre en Cochinchine et en Annam.

Particulièrement recherchés :

- Le Fèvre commandant la section des vedettes
- Roger Guillou, mécanicien (originaire de Bretagne)
- Geny, matelot (de Bar-le-Duc)
- Dorbel : fusilier (service sécurité Saclay)
- Coloval : commando marine (Pont-à-Mousson)
- Chevallier : matelot

Contact : Louis Izaguirre, Maison Goizeko - Izarra 64210 Bidart.

## BIBLIOGRAPHIE SUR L'INDOCHINE

Cette bibliographie a été constituée à la demande d'un grand nombre d'adhérents. Elle inclut l'aimable contribution du service historique de l'armée de terre et reflète la composition des bibliothèques de plusieurs membres du conseil d'administration de l'ANAI.

Dans sa formule actuelle, très simplifiée, elle ne mentionne que les ouvrages de base, en principe non spécialisés, à l'exclusion des mémoires et des romans.

Elle est certainement incomplète, notamment à l'égard du Cambodge et du Laos. Les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations, qui seront publiées dans les prochains bulletins.

**Colonel G. Demaison**

### HISTOIRE GÉNÉRALE

— Pierre Huard et Maurice Durand : "Connaissance du Vietnam" — Imprimerie nationale pour l'Ecole française d'Extrême-Orient 1954.

— Colonel E. Diguët : "Les Annamites" Editions Challamel 1906.

— Louis Bezacier : "L'Art vietnamien" Editions de l'Union française 1955.

— Joseph Nguyen Huy Lai : "La Tradition religieuse, spirituelle et sociale au Vietnam" — Editions Beauchesne 1981.

— Le Thanh Khoi : "Le Vietnam, histoire et civilisation", Editions de Minuit 1955.

— Jean Chesneaux : "Contribution à l'histoire de la nation vietnamienne" — Editions sociales 1955.

— Philippe Heduy : "Histoire de l'Indochine, 1624-1954" — Société de Production littéraire 1983.

— Georges Taboulet : "La Geste française en Indochine" (2 tomes) — Editions Adrien-Maisonneuve 1955.

— "L'Armée française en Indochine" — Imprimerie nationale 1932.

— Colonel André Teulière : "L'Indochine, guerres et paix" — Editions Lavauzelle 1985.

— Paul Doumer : "L'Indochine française" — Editions Vuibert 1930.

— S.M. Bao Dai : "Le Dragon d'Annam" — Editions Plon 1980.

— Paul Mus : "Vietnam, sociologie d'une guerre" — Editions du Seuil 1952.

— Philippe Franchini : "Les Guerres d'Indochine" (2 tomes) — Editions Pygmalion 1988.

— Philippe Devillers : "Histoire du Vietnam 1940-1952", Editions du Seuil 1952.

— Colonel André Teulière : "La Guerre du Vietnam 1945-1975" — Editions Lavauzelle 1978.

— Bernard Fall : "Indochine 1946-1962" Editions Laffont 1962.

— Paul le Boulanger : "Histoire du Laos français" — Editions Plon 1931.

— Bernard Groslier : "Angkor, hommes et pierres" — Editions Arthaud 1956.

— "Indochine, alerte à l'histoire" — Académie des Sciences d'Outre-Mer, Institut de l'Asie du Sud-Est, 1985.

### 1940-1945

— Colonel Claude Hesse d'Alzon : "La Présence militaire française en Indochi-

ne, 1940-1945" — Service historique de l'armée de Terre 1985.

— Amiral Jean Decoux : "A la barre de l'Indochine, 1940-1945" — Editions Plon 1949.

— Général Sabatier : "Le destin de l'Indochine, 1941-1951" — Editions Plon 1952.

— Général Mordant : "Au service de la France en Indochine, 1941-1945" — Imprimerie française d'Outre-Mer 1950.

— Jacques Le Bourgeois : "Ici Radio Saïgon, 1939-1945" — Editions France Empire 1985.

— Gouverneur général Georges Gautier : "La Fin de l'Indochine française" — Société de Production littéraire 1978.

— R. Bauchar : "Rafales sur l'Indochine" — Editions Fournier 1946.

— Claude de Boisanger : "On pouvait éviter la guerre d'Indochine" — Editions Adrien-Maisonneuve 1977.

— Georges Fleury : "Mourir à Lang Son" — Editions Grasset 1985.

— René Charbonneau et José Maigre : "Les Parias de la victoire" — Editions France Empire 1980.

— Général Jean Boucher de Crèvecœur : "La Libération du Laos, 1945" — Service historique de l'armée de Terre 1945.

### 1946-1954

— Commandant Désiré : "La Campagne d'Indochine, 1945-1954, bibliographie" (5 tomes) — Service historique de l'armée de Terre 1971, 1973, 1976, 1977.

— Commandant Gilbert Bodinier : "La Guerre d'Indochine, 1945-1954, textes et documents" (plusieurs tomes en cours de parution) — Service historique de l'armée de Terre 1987.

— Général Yves Gras : "Histoire de la guerre d'Indochine" — Editions Plon 1979.

— Jacques Dalloz : "La Guerre d'Indochine, 1945-1954" — Editions du Seuil 1987.

— Jean Sainteny : "Histoire d'une paix manquée, Indochine 1945-1947" — Editions Amiot-Dumont 1953, Saint-Clair 1967, Fayard 1967.

— Amiral Thierry d'Argenlieu : "Chronique d'Indochine 1945-1947" — Editions Albin Michel 1985.

— Lucien Bodard : "La Guerre d'Indochine" (3 tomes : I— L'Enlèvement, II— L'Humiliation, III— L'Aventure) — Editions Gallimard 1963, 1965, 1967.

— Philippe Heduy : "La Guerre d'Indochine, 1945-1954" — Société de Production littéraire 1981.

— Général Henri Jacquin : "Guerre secrète en Indochine" — Editions Olivier Orban 1979.

— Claude Paillat : "Dossier secret de l'Indochine" — Presses de la Cité 1964.

— Bernard Fall : "Le Viêt-Minh, 1945-1960" — Editions Armand Colin 1960.

— Généraux Jacques Massu et Jean-Julien Fonde : "L'Aventure vietnam" — Editions Plon 1980.

— Colonel Pierre Charton : "RC4, la tragédie de Cao Bang 1950" — Editions Albatros 1975.

— Colonel Marcel Le Page : "Cao Bang" Nouvelles Editions latines 1981.

— Colonel Pierre Langlais : "Diên Biên Phu" — Editions France Empire 1963.

— Jules Roy : "La Bataille de Diên Biên Phu" — Editions Julliard 1963.

— Jean-Pierre Bernier : "GM 100" — Presses de la Cité 1978

— Jean Lacouture et Philippe Devillers : "La Fin d'une guerre, Indochine 1954" Editions du Seuil 1960.

— Général Henri Navarre : "Agonie de l'Indochine, 1953-1954" — Editions Plon 1958.

— Général Paul Ely : "L'Indochine dans la tourmente" — Editions Plon 1964.

### HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ

— René Moreau : "Huit ans otage chez les Viets, 1946-1954" — Editions Pygmalion 1982.

— Jean Pouget : "Le Manifeste du camp n° 1" — Editions Fayard 1969.

— Albert Stihle : "Le Prêtre et le commissaire" — Editions Grasset 1971.

— Pierre Richard : "Cinq ans prisonnier des Viets" — Nouvelles Editions latines 1975.

— Jean-Jacques Beucler : "Quatre années chez les Viets" — Editions des Lettres du Monde 1977.

— René Mary : "Les Bagnards d'Hô Chi Minh" — Editions Albin Michel 1986.

— Erwan Bergot : "Convoi 42" — Presses de la Cité 1986.

### 1955-1975

— Nguyen Kien : "Le Sud-Vietnam depuis Diên Biên Phu" — Editions Maspero 1963.

— Georges Chaffard : "Indochine, dix ans d'indépendance" — Editions Calmann-Lévy 1964.

— Georges Chaffard : "Les deux guerres du Vietnam" — Editions de la Table Ronde 1969.

— Général Tran Van Don : "Les guerres du Vietnam" — Editions Vertiges 1985.

— Général Vo Nguyen Giap : "Guerre du peuple, armée du peuple" — Editions de Langues Etrangères, Hanoi 1961.

— Truong Nhu Tang : "Mémoires d'un Viêt-Cong" — Flammarion 1985.

— Olivier Todd : "Cruel avril, 1975" — Editions Laffont 1987.

### APRES 1975

— Patrice Franceschi : "L'Exode vietnamien, les réfugiés de Pulau Bidong" — Editions Arthaud 1979.

— François Ponchaud : "Cambodge année zéro" — Editions Julliard 1977.

— Pin Yathay : "L'Utopie meurtrière" — Editions Laffont 1980.

— Boun Sokha : "La Massue de l'Angkor" — Editions des Droits de l'Homme 1979.

— Pierre Chhum Somchay : "Cambodge : veilleur, où en est la nuit ?" — Accueil cambodgien (100 rue de Montreuil, 93230 Romainville) 1981.

## 200 recettes de cuisine Vietnamiennne

Minh Kim



### BON DE COMMANDE

à retourner à Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de richelieu — 75001 Paris

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

.....N° .....

Ville .....

Code postal .....

désire recevoir ..... exemplaire(s) de 200 recettes de cuisine vietnamiennne au prix unitaire de 120 F (+ 12 F de frais de port).

Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

chèque bancaire

chèque postal

mandat-lettre

Signature :



## AVIS DE RECHERCHE

### APPEL URGENT À TÉMOINS

Qui pourrait apporter son témoignage concernant la mort du docteur Adrien Le Roy des Barres à Hanoï en 1945, assassiné par les Japonais ?

Le docteur Le Roy des Barres a été chirurgien à Hanoï et a soigné entre autres les rois du Cambodge et du Laos. Son corps a été rapatrié d'Indochine dernièrement et ne pourrait être inhumé à Fréjus qu'à la condition expresse qu'il puisse obtenir la mention "mort pour la France". Sa petite nièce, Mlle Jacqueline Le Roy des Barres malgré ses efforts, n'a pu recueillir aucun témoignage de cette tragédie, et fait appel à tous les membres de l'ANAI. Lui écrire : 2, rue Monge — 94110 Arcueil, Tél. 47.46.05.40.

Maxime Giloux — 9, rue de Gézier — PIN — 70150 Marnay — du Corps des télégraphistes coloniaux — 3 séjours en Indochine de 1947 à 1957 souhaite renouer avec Edouard Pfeiffer, Thiriet, Lt Faucheur, Sgt Tran-Van-Tuy et autres amis, capitaine Gaurichon etc... Merci aux adhérents de m'aider à renouer ces contacts.

Adjudant Castelain J. — 33, rue Guillaume Michel — 50180 Agneaux, téléphone : 33.05.09.58, recherche infirmière Colbecher HEM 414 à Mutzig en juin 1945, et ambulancière Lamorisse Ecole d'officiers d'Aix-en-Provence en 1946 et qui partait pour l'Indochine en juillet 1947 (il peut y avoir erreur dans le libellé des noms).

M. Schmitt nous prie de bien vouloir insérer cet avis de recherche pour un de ses amis, vietnamien, mais malheureusement les renseignements donnés sont très succincts.

**Nom du demandeur :** M. Do Ro (métis franco-vietnamien), né en décembre 1951 à Hué, réfugié en France depuis 1984.

**Domicile actuel :** 43 Cité Moulinard (Bât. 3) — 95520 Osny

**Nom du père :** M. Robert Soudais...? ou Sudois...?

Grade : Adjudant-chef d'infanterie Affectation : Etat-major des TFCA à Hué — 2ème bureau (Capitaine Caron) Dates de séjour en Indochine : 1949 à 1950 et 1952 à 1954

A quitté le Vietnam en 1954. **Nom de la mère :** Mme Ho Thi Hoa, née en 1916 à Hué

Domicile : Quartier Hôtel Morin à Hué

**Contact :** M. Schmitt — Meslay-le-Grenet — 28120 Illiers-Combray — Tél. 37.25.36.44.

Le docteur (ER) Jean-Pierre Mouy section ANAI du Vaucluse recherche tous camarades combattants dans les

Forces françaises du Laos lors de la reconquête en 1946, depuis Paksé jusqu'à Luang Prabang, le long du Mékong, en particulier les blessés opérés et soignés sur place au sein de l'ACA 405 durant cette période. Aussi les malades du commando SEURAT cantonnés à Luang Prabang et hospitalisés à l'hôpital de l'endroit.

Cette quête porte sur l'année 46, période de libération du Laos sous les ordres du Lt-Colonel Boucher de Crevecœur, devenu général de division et décédé en juillet 87. Elle concerne les combattants des secteurs de Séno, Savannaketh — Takhek — Vientiane et Luang Prabang dont certains ont signé le "livre d'or de l'hôpital de Luang Prabang" en sa possession.

Prendre contact avec Jean-Pierre Mouy — 15, Hameau Les Cadenières — 84700 Sorgues ou téléphoner au 90.83.05.66 de préférence HR ou à partir de 20 h 30.

Je recherche le capitaine Domens du 22ème RIC, blessé et rapatrié en août 1946, ainsi que le lieutenant Desclaux (grade de l'époque) qui commandait au 22ème RIC, la 17ème Cie tonkinoise au PC de Long Dinh en 1946-1947 et que j'ai quittée en septembre 1947. **Contact :** Michel Baillieu, La Barakanou, 45, rue des Aigrettes, 34250 Palavas.

Thierry Liégois — 3, Cité des Champs Bourgs — 27200 Vernon désireraient vivement entrer en contact avec toute personne ayant connu son père, le sergent-chef parachutiste Guy Liégois. Cet ancien d'Indochine (5 citations — 3 blessures), rapatrié sanitaire le 17 mars 1955 a été admis au centre de convalescence de Mirambeau (Charente-Maritime) en septembre 1955, après divers séjours dans les hôpitaux militaires de Paris, Lyon et Nancy il est décédé à Jonzac (Charente-Maritime) le 15 mai 1958.

M. Fernand Coll — Grand Vallat — 7, allée des Lauriers — 13960 Sausset-les-Pins — Recherche anciens du 5ème RAC et 4ème RAC (1941-1946) — 9ème batterie à Tuyen-Quang, prisonnier des Japs le 27.03.45 à Nam-Yen. Camp de représaille d'Hoa-Binh du 01.08 au 22.08.45. Fin de captivité le 18.9.45. Rapatrié sur l'Ile-de-France, débarqué à Toulon le 17.09.46.

### APPEL SPÉCIAL

On recherche des anciens du 2ème bataillon de Thai (6ème ou 8ème compagnie) qui auraient participé aux combats de Na-Kouang (Tonkin) en octobre 1951 et qui se souviendraient du caporal Olivier Ange-Baptiste. Ce dernier aurait disparu le 26.10.1951 (sans doute fait prisonnier et dirigé vers Laokay).

**Contact :** Mme Jacqueline Schmidt — 1, rue Gervex — 75017 Paris.

## VIE DES SECTIONS

### "Pierre Schoendoerffer : l'Indochine, des jeunes et un nouveau film"

C'est devant une salle comble au Carrefour universitaire méditerranéen que Pierre Schoendoerffer a pris part, auprès du père Hienrich, du professeur Isoart, de M. Valéry, du général Caillaud, du général Girard, à une discussion "questions-réponses", que présidait Jean-Jacques Beucler, ancien ministre.

Pierre Schoendoerffer a relevé la qualité des entretiens en soulignant l'entente spontanée de tous les intervenants dans leurs réponses aux jeunes. "C'est très important qu'il n'y ait pas de tiraillements entre les témoins et les spécialistes d'une période historique".

Double pari gagné pour Christine Asso et le colonel Joyeux : les "anciens" civils ou combattants ont écrit une page d'histoire controversée avec les jeunes auditeurs en leur suggérant bien souvent des réalités ignorées d'eux. Par exemple : tel lycéen qui s'étonnait d'apprendre qu'il y avait eu dans les camps de prisonniers de guerre du Viêt-Minh un taux de mortalité supérieur à celui des camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale. Ou de tel autre qui découvrait que la présence française en Indochine avait été longtemps pacifique et bien antérieure à cette période finale de guerre. Ou encore que les "boat people" existent depuis 1954 pour les Nord-Vietnamiens qui voulaient rejoindre le Sud-Vietnam.

L'exposition et le diaporama proposés par le Centre de préparation militaire parachutiste ont ému plus d'un participant."

### SECTION DE L'ALLIER

**Président :** M. Jean-Claude Carton  
**Rue de l'Ancienne Mairie**  
**03140 Chantelle**

**Dimanche 23 avril**, la section départementale tenait son assemblée générale annuelle à Gannat.

A 9 heures, au centre socio-culturel, les participants entendent le rapport moral du président Jean-Claude Carton, le rapport du trésorier Jacques Chassaing et un exposé de l'amiral de Larminat, président d'honneur de la section de l'Allier, sur le CNE (comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien) qu'il préside sur le plan départemental.

Après l'arrivée de M. Dubessay, représentant de M. le président du conseil général ; M. Canier, directeur de l'Office départemental des anciens combattants à la préfecture de l'Allier, et du colonel Crouineau, commandant la base aérienne de Varennes, le cortège a rejoint l'église Sainte-Croix.

Les chants furent assurés par la Chorale occitane, installée dans le chœur.

Le "Notre Père", d'abord récité en vietnamien, fut repris en français par l'assemblée. Autre moment d'émotion, quand la chorale chanta la mélodie funèbre à la mémoire des soldats de toutes les guerres dont les corps n'ont jamais été retrouvés.

Après la messe, les congressistes se rendirent au monument aux morts de la place Pasteur où les attendaient le maire, son adjoint, le chef de la brigade de gendarmerie, ainsi que les présidents ou les représentants des sociétés d'anciens combattants.

Après le dépôt de la gerbe portée par l'amiral de Larminat, assisté de M. Canier et du président Carton, la sonnerie "Aux morts" et la "Marseillaise", cinq croix du combattant furent remises par l'amiral et M. Canier à MM. Jacques Chassaing, Roger Houbre, Henri

Marand, Charles de Queylard et Arsène Rouchon.

Puis une délégation composée du maire, de l'amiral de Larminat, du président Carton et du porte-drapeau Danèze qu'accompagnaient MM. Bonneau, Châtaignier, Chauve, Rouchon et Thiot, est allée déposer un bouquet sur la tombe de Roger Pedretti et devant la plaque de Daniel Cury, en présence de leurs familles.

Elle a rejoint les congressistes et leurs amis au centre culturel où l'apéritif était offert aux participants par la municipalité.

Le maire constata l'importance, à travers les âges, de l'engagement de notre pays en Extrême-Orient.

### SECTION DE L'Auvergne

**Président :** M. Geneix  
**6, place Ste-Anne - 63130 Royat**

#### L'assemblée générale du 26 février 1989

Les travaux de l'assemblée générale ont débuté à 10h30 à l'IGESA "Les Gravières" à Enval, 63530 Volvic, sous la présence de M. Robert Geneix et en présence du colonel Poupard, délégué national de l'ANAI auprès des sections.

Avant été invités : MM. le Général de division Robert Caillaud et Claude Wolff, député européen et maire de Chamalières, présidents d'honneur de la section, M. Michel Caillaud, maire d'Enval, M. Le Meillour, directeur inter-départemental des anciens combattants, Maître Marcel Berthon, président de l'UFAC. L'UDAC du Puy-de-Dôme était représenté par M. Roche, M. le Colonel Caussou commandant le 92ème RI était représenté par M. le Capitaine Bouchet. M. J.L. Rogale, directeur départemental des ACVG du Puy-de-Dôme et notre marraine Mme Pierrette de Maison Rouge s'étaient excusés.

Après avoir salué et fait observer une minute de silence, le président Geneix donnait la parole au nouveau secrétaire général, M. Roch Perrin, coopté en réunion de bureau du 6 février 1989 en remplacement de M. J.P. Alexandre démissionnaire. M. Roch Perrin lisait alors la liste des activités de la section pour 1988 et le président Geneix présentait le rapport moral de l'exercice 1988. Mis au vote, le rapport était approuvé à l'unanimité. Le compte rendu financier pour 1988 était ensuite présenté par le trésorier général Maurice Courret et le commissaire aux comptes M. J.P. Praete faisait ressortir la clarté et la rigueur des comptes. Mis au vote le compte rendu financier était approuvé à l'unanimité.

Une liste des candidats qui se représentaient ou des candidats nouveaux était remise aux adhérents présents. MM. Edmond Barrière, David Briche et Marianne Lajarge et MM. Joseph Linars, André Monpeu, Roch Perrin, Auguste Rapp étaient élus à l'unanimité.

Le président Geneix donnait ensuite la parole au général Caillaud. Le général saluait l'assistance, disait son plaisir d'être parmi nous et de constater le dynamisme de notre section. Il insistait sur la nécessité de recruter plus amplement les originaires de l'ancienne Indochine afin d'être plus près d'eux.

La parole étant alors donnée à M. Le Meillour, celui-ci félicite le président Geneix pour son activité et l'excellente tenue de la section.

Le colonel Poupard insiste, lui aussi, sur la nécessité de recruter un nombre accru de réfugiés de notre ancienne Indochine. Il remercie le président Geneix pour la tenue et le dynamisme de la section.

**DRAPEAUX BRODÉS**  
**J. C. ROBERT**  
 30 AVENUE D<sup>R</sup> PAUL DURAND  
 26600 TAIN-L'HERMITAGE  
 TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

VENTE DETAIL  
 TOUTES  
 DECORATIONS

M. Claude Wolff, député européen et maire de Chamalières, qui a voulu parler en dernier, félicite le président qu'il connaît depuis longtemps, mentionne son caractère "rugueux", mais insiste sur son efficacité, sa franchise et son dynamisme. Ensuite il redit sa confiance en la section "Auvergne".

Les adhérents lui adressent leurs plus vifs et vigoureux applaudissements.

La parole est alors donnée au vice-président Jean Laborie, président de l'Association indépendante des ACVG de Chamalières, qui parle de son association, débordant ainsi du cadre de cette assemblée générale. Il est faiblement applaudi.

Le président Geneix invite M. Llinares, futur responsable du groupe loisirs et rencontres de notre section, à faire un exposé relatif au voyage qu'il a été chargé d'organiser pour le 4 juin 1989. Celui-ci développe son sujet avec une très grande précision. Il indique que le but est de prendre contact avec la colonie d'Indochinois de Noyant d'Allier. Il est, lui aussi, vivement applaudi.

A 11h30 les travaux de l'assemblée générale étant terminés, les participants sont invités à se rendre en cortège au monument aux morts d'Enval. Trois drapeaux sont alors déployés : celui de notre section porté par notre ami Fyduck, celui de l'amicale de la Légion étrangère de Vichy porté par notre ami Jobert, celui de la section des Anciens Combattants d'Enval.

Les sonneries réglementaires étaient ensuite exécutées sous la direction de notre ami Llinares et la gerbe déposée, conjointement, par le général Caillaud, le colonel Poupard, le président Geneix, M. Hoang Van Hieu et M. Caillaud, maire d'Enval, devant une assistance nombreuse et recueillie.

La gerbe déposée, le maire d'Enval invitait les personnes présentes à une sympathique petite réception à la salle des fêtes de cette jolie cité. Cette réception terminée, tout le monde se rendait dans la salle de réception de l'IGESA où 80 couverts attendaient les participants.

L'après-midi était ensuite consacrée à la projection de cassettes sur l'Indochine française et une mini-soirée dansante clôturait cette belle journée.

**La cérémonie du 9 mars 1989**

Avant 18 heures nombre de personnes se pressaient dans le splendide Parc Montjoly, au sein duquel se sont déroulées nos principales

cérémonies grâce à l'amabilité du maire de la cité, M. Claude Wolff, président d'honneur de notre section, qui encore une fois nous avait apporté le concours de l'harmonie municipale, les "Enfants de Chamalières".

Après les sonneries d'usage et l'allocation du président Geneix, une gerbe était déposée par un ancien "Japonais", M. Marcel Merle, et notre jeune ami M. Roch Perrin dont le père a servi en Indochine.

Le président l'avait voulu ainsi pour lier ensemble la plus ancienne et la plus jeune des générations de notre section, ce lien devant assurer la pérennité du souvenir de nos anciens, civils ou militaires, qui firent la grandeur et moururent pour la défense de cette magnifique contrée.

Outre le maire, un nombre impressionnant de conseillers municipaux de Chamalières avaient tenu à honorer cette cérémonie par leur présence. On notait la présence de M. Yves Dousset, conseiller général de Chamalières, M. René Chiroux, représentant M. Valéry Giscard d'Estaing, Président au Conseil régional d'Auvergne, député du Puy de Dôme, M. Marcel Berthon, président de l'UFAC-UDAC du Puy-de-Dôme, MM. les Généraux Pierre Fayard et Pierre Foucarde, ainsi que les présidents de plus de 25 associations respectives.

Quinze drapeaux, un grand nombre d'adhérents de la section et beaucoup d'autres personnes assistaient à notre cérémonie. A cette occasion il faut mentionner que la qualité de cette célébration a donné, s'il en était besoin, un nouvel élan à notre section qui enregistre de nouvelles adhésions.

**SECTION DES BOUCHES-DU-RHONE**

**Président : Colonel Grousseau**

**16, av. des Belges  
 13100 Aix-en-Provence**

**20 décembre 1988 à Aix :** Grâce au Centre communal d'action sociale, nous avons pu inclure à un groupe de jeunes Aixois les petites Teauv (11 ans) et Tapia (10 ans), 2 enfants kmères résidant à Aix et qui ont pu ainsi passer une magnifique journée à Paris.

**14 janvier 1989 à Calas :** Les anciens "d'Indo" aiment à se retrouver à la "Guérine" pour fêter les rois et participer à un loto particulièrement riche. Cette année plus de deux cents personnes se pressaient dans la vaste salle de l'établissement.

L'ambiance était chaleureuse et le succès de cette rencontre familiale fit l'unanimité des

participants. Etaient présents à cette manifestation Mme Simonet, représentant le député-maire Jean-Pierre de Peretti, M. Wilkin, président du comité de Marseille, le général de Champaux du comité de Salon ainsi que le général Deabrige du comité d'Aix, accompagné de son épouse.

Le colonel Grousseau, président départemental, présenta à tous ses vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

**12 février 1988 à Aix :** Assemblée générale annuelle dans la salle des Etats de Provence de l'Hôtel de Ville. Nous avons été très honorés de la présence de l'un de nos présidents d'honneur, M. Louis de Peretti della Rocca, père du député-maire d'Aix.

Suivant les statuts il a été procédé au renouvellement du tiers du conseil d'administration. Les membres sortants ont tous été reconduits à l'unanimité et notre ami Jean Pons, candidat, a été élu.

Le colonel Grousseau nous a informés des principales activités prévues pour 1989, en particulier de la visite du musée des troupes de marine à Fréjus, qu'il serait souhaitable de faire coïncider avec les cérémonies de commémoration de la bataille de Bazeilles. Le président Wilkin, pour sa part, nous signale la préparation en avril d'une conférence par Erwin Bergot et en juin par Jean Lartéguy.

A notre grand regret notre vice-président Régis Roche va quitter les B.d.R. Nous avons tenu à rappeler à l'assistance que c'est lui qui a été le maître d'œuvre de la création de l'ANAI en pays d'Aix, réalisée en 1979, en présence de Mme Bastid. C'est avec émotion que notre président lui a remis la plaquette de l'ANAI, souvenir bien mérité.

A l'issue de l'AG, les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions, le poste de secrétaire adjoint, chargé des relations publiques étant attribué à Jean Pons.

Après l'apéritif d'honneur, offert par la municipalité, une grande partie de l'assistance se retrouva pour déguster un excellent repas au restaurant des "Roches rouges" à Châteauneuf-le-Rouge.

**26 février 1989 à Marseille :** Repas "baguettes" et tombola organisés par le comité de Marseille au "Pavillon Thai". Plusieurs responsables d'associations du Sud-Est asiatique étaient présents parmi nous. Ambiance très amicale et excellent déjeuner.

Nous avons appris avec un certain retard le décès dans sa 94<sup>ème</sup> année de l'un de nos présidents d'honneur, M. Henri Pellegrin, inspecteur principal honoraire de la Garde Indochinoise. Les obsèques ont eu lieu à Nice au cours du mois de mars. Encore un de nos grands anciens qui disparaît.

**9 mars 89 à Aix :** Messe célébrée en l'église des Oblats à 18 h pour commémorer le souvenir des victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945. A cette occasion le général Chenel, qui a vécu ces événements, nous en a rappelé sommairement l'historique. Délégation et drapeau.

**11 mars 89 à Marseille :** Messe annuelle du Souvenir indochinois célébrée à 17 h en l'église du Sacré-Cœur, à l'intention de tous nos morts au Viêt-Nam, Cambodge et Laos, artisans de l'œuvre de la France en Extrême-Orient, des victimes de la barbarie de l'armée nippone du coup de force du 9 mars 1945 et pour tous les soldats de France tombés par milliers dans les combats livrés de 1787 à 1954, au coude à coude avec leurs frères d'armes vietnamiens, cambodgiens, laotiens et thaïs pour la promotion de l'homme et la défense de ses droits.

De nombreuses personnalités et présidents d'associations avaient tenu à se joindre à nous à l'occasion de cette cérémonie.

**21 avril 89 à Marseille :** De 17 h à 22 h, dans les salons et jardins de l'Alhambra, le comité de Marseille de l'ANAI a reçu Jean Lartéguy. Celui-ci nous a décrit par son témoignage poignant la chute de Saigon succombant le 30 avril 1975 aux assauts des forces communistes et des événements qui l'ont précédée.

Cette conférence a été suivie par une projection "Images d'Indochine". Tout d'abord film sur l'Indochine du début du siècle, très émouvant, puis film sur les derniers jours de Saigon en avril 1975, l'exode et le départ des bateaux ou hélicoptères pour certains. Images ô combien bouleversantes de familles souvent dispersées.

Une assistance nombreuse et émue avait tenu à participer à cette soirée qui se termina par un apéritif et un lunch vietnamien.

**7 mai 89 à Marseille :** Cérémonie de dépôt de gerbes aux Mobbles et messe chantée à l'église des Réformés pour le 35<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de Dien Bien Phu. L'éloge à tous les combattants de cette bataille a rappelé que ceux-ci, sans possibilité de secours extérieurs, ont lutté souvent à un contre dix, morts de fatigue et d'horreur, noyés sous la marée asiatique. Les plus hautes autorités civiles et militaires de la région étaient présentes ou s'étaient fait représenter, les présidents de plus de 40 associations avaient tenu à participer à cette grandiose cérémonie.

**5 juin 89 à Marseille :** Obsèques de notre ami et membre de l'ANAI, Eugène Debril, à l'église Ste-Anne. Délégation et drapeau.

**SECTION DES COTES-DU-NORD**

**Président : M. Claude Joubert**

**10, rue de la Clôture  
 22240 Ploufragan**

La section a dû annuler le voyage à Saint-Nic, où devait se dérouler une journée particulièrement amicale le 16 avril dernier.

Le bureau regrette que peu de gens se soient fait inscrire.

Pour le printemps prochain, nous envisageons une sortie à Brest (visite du port militaire et déjeuner au cercle des officiers marinières).

La section a été représentée aux diverses manifestations de souvenir en avril et en mai.

Nous attendons à Pordic le retour d'un mort d'Indochine. Une section de la Marine Nationale rendra les honneurs avec une section de

Préparation militaire marine. Le corps sera porté par des anciens d'Indochine, de la mairie de Pordic à l'église puis de celle-ci, au cimetière. (Accords passés sur proposition de la section, avec la DMD, la mairie de Pordic, et bien sûr, la famille.)

Depuis, le 6 novembre, date de notre dernière assemblée générale, nous avons enregistré 15 adhésions.

Nous avons, par contre, le regret de faire part du décès :

— en mars dernier, de notre camarade André Bon de Buharay — La Bouillie — 22190 Fréhel, décédé à la suite d'une longue et triste maladie.

— le 1<sup>er</sup> mai, de notre président honoraire, le colonel Paul Vincent, à la suite aussi d'une triste maladie. Le colonel Vincent habitait 2, rue de la Ville Comard à 22190 Plerin (Saint-Laurent-de-la-Mer). La section des Côtes-du-Nord, créée par M. Joubert en janvier 1981, avait été présidée par le colonel Vincent de novembre 1982 à novembre 1985.

La prochaine assemblée générale de la section aura lieu le 22 octobre 1989, sans doute à Saint-Brieuc.

**SECTION DE LA DORGOGNE**

**Président : M. Guy Lebrun**

**63, rue du Terme-St-Sicaire  
 24000 Périgueux**

Le 9 mai 1989 notre section a organisé des manifestations commémoratives de la fin des combats en Indochine.

A 10h30 Monseigneur Poulain, évêque de Périgueux et de Sarlat, a célébré une messe à la cathédrale St-Front, en présence des autorités civiles et militaires du département. Ensuite une gerbe fut déposée au monument aux morts de Périgueux.

A l'apéritif d'honneur offert par la municipalité, le colonel Rougier, président fondateur de l'ANAI 24, exalta le sacrifice de ceux qui ont tout donné pour cette chère Indochine. Il remit la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine au sergent Jacques Prévost, de l'armée de l'air.

Après un repas baguettes servi au restaurant la Pagode où se retrouvèrent de nombreux convives, le président du musée militaire de Périgueux nous invita à visiter celui-ci. Nous avons eu la surprise de trouver une salle consacrée entièrement à l'Indochine.

Le 20 mai 1989 une petite délégation assistait à Pau aux cérémonies marquant le passage dans cette ville de la dépouille de l'adjudant-chef Vandenberghe tué au Tonkin en 1952. L'après-midi cette délégation était présente à la cérémonie d'inhumation à Castillon-d'Arthez.

Cette délégation était conduite par M. Demessine et Greiller, secrétaire de la section ; notre camarade Etourneau assurait les fonctions de porte-drapeau. Nous devons remercier l'adjudant Linglin de Mourenx qui nous a hébergés et accompagnés aux diverses cérémonies.

**SECTION DE L'ESSONNE**

**Président : Colonel Albert Marie**

**111, bld de Palaiseau  
 91120 Palaiseau**

La section a tenu son assemblée générale ordinaire le dimanche 16 avril 1989 à Montgeron.

Dans son allocution de bienvenue, le président Albert Marie a remercié chaleureusement tous les adhérents présents et représentés. Il n'a pas oublié Monsieur le Maire de Montgeron qui a bien voulu mettre à la disposition de l'association la belle et grande salle des fêtes de la commune.

Depuis la dernière assemblée générale, la section a été éprouvée par la disparition de plusieurs amis : Serge Menant — Marcel Vinet — Henri Thiriet — Yves Miriel et notre vétéran Marcel Blanchet président des médaillés militaires de Mennecy.

Le président fait part du plaisir qu'il éprouve à décorer nos amis Yves Odeant et Luce Gautier de la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine.

La section a été représentée par son drapeau et une délégation à toutes les cérémonies officielles, nationales et départementales, ce qui représente une vingtaine de sorties. Félicitations au porte-drapeau Maurice Tetard et son remplaçant Yves Odeant.

La dernière sortie, avec visite du musée de la marine de Loire et déjeuner à St-Benoît-sur-Loire, puis visite du château de Sully-sur-Loire, fut une vraie réussite grâce au soutien logistique de la ville de Montgeron.

Le secrétaire général, Mme Micheline Petit, rappelle qu'une permanence se tient chaque mois le 2<sup>ème</sup> dimanche à Montgeron et le dernier dimanche à Epinay-sur-Orge.

Après le quitus donné par les commissaires aux comptes à notre trésorier M. André Georges, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Sont réélus les commissaires Henri Alcaraz et Pierre Hory.

Dans le cadre du renouvellement triennal ont été réélus à l'unanimité les membres sortants : Mme Françoise Leveille, MM. Roger Janno et Albert Marie.

Un nouveau membre est nommé : M. Luc Gautier.

Le conseil se retire alors pour délibérer.

Sur proposition et mise aux voix sont élus : président d'honneur : Roger Mignon — président effectif : Albert Marie — vice-présidents : Luce Gautier et Roger Vaillant délégué pour le Val-d'Yerres — secrétaire général : Micheline Petit — secrétaire adjoint : Lucien Durfort — trésorier général : André Georges — trésorier-adjoint : Roger Janno — membres : Françoise Leveille — Victor Deltour — porte-drapeau : Maurice Tetard — suppléant : Yves Odeant.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 11 h 30 et accueille M. Josse conseiller général et maire de Montgeron accompagné de M. Veyssyre maire-adjoint chargé des affaires culturelles et du docteur de

**PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS**

**Les Anciens Combattants de l'ANAI**

**EN SOUVENIR DE NOTRE CAMARADE**

Plaque 30 x 15cm - PRIX unitaire franco - par 1 : 280,- par 12 : 165,- par 24 : 155,- TTC  
 Ets WETTER 8a, rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS tél. 89 69 16 67



participé à la commémoration du coup de force japonais de 1945 aux plaques apposées avenue du Général-Lemonnier et à celle de la galerie des Invalides, à la messe en mémoire de nos morts à St-Louis, au ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe et au banquet des "Rescapés du 9 mars 1945".

**Le 1er avril**, les colonels Jacqmin et Demaison ont assisté à la cérémonie bouddhique de "fin de deuil" pour le regretté général Le Van Kim, ancien vice-président de l'ANAI.

**Le 22 avril**, MM. Roux et Demaison ont participé au Congrès des présidents de l'ANAI et à l'assemblée générale de notre association.

**Le 25 avril**, le colonel Demaison a assisté à une cérémonie commémorative au Monument du souvenir et de la déportation à Nanterre, suivie d'une réception à l'Hôtel du département sous la présidence de M. Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine.

Il participait également l'après-midi à une "soirée de la résistance 92" à Bois-Colombes, organisée par l'Association nationale des combattants volontaires de la résistance avec dépôt de gerbes, puis à une réception offerte par le maire M. R. Bliinière, à l'hôtel de ville de Bois-Colombes, en présence de M. Triboulet, ancien ministre, et de M. Tricon, vice-président du conseil général.

**Le 8 mai**, le président-adjoint a répondu à l'invitation du conseil général des Hauts-de-Seine en représentant l'ANAI à l'inauguration de l'exposition historique : "Charles de Gaulle : un homme, un destin" suivie d'un cocktail en l'Hôtel du département.

**Le 26 mai**, M. F. Auckenthaler a représenté l'ANAI aux obsèques de M. Louis Laisney, président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants du 16ème arrondissement.

**Le 30 mai**, le colonel Demaison, représentant le général Simon, absent de Paris, s'est rendu aux Invalides pour la messe célébrée à l'occasion du centenaire du Maréchal de France Jean de Lattre de Tassigny et à la mémoire des soldats disparus et morts pour la France en Indochine.

Enfin, **le 1er juin**, le président-adjoint a rendu visite à M. Challal, maire du 10ème arrondissement de Paris, afin de protester contre la célébration, le 21 juillet 1988, d'une cérémonie au monument aux morts pour commémorer les Accords de Genève de 1954 qui mirent un terme à la guerre d'Indochine. Une cérémonie identique semblait être programmée pour juillet 1989.

M. Challal a rassuré son interlocuteur, lui affirmant qu'il avait donné des instructions formelles pour que les élus de l'arrondissement ne participent officiellement à aucune cérémonie en dehors des grandes commémorations : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, reconnues de tous.

## SECTION DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**Président : M. Daguerre**  
**Les Terrasses de Brindos**  
**Avenue de Brindos**  
**64600 Anglet**

**Assemblée générale 1989** : Cette année encore notre assemblée générale s'est tenue à Anglet dans la salle des fêtes mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. L'assistance était bien plus nombreuse que les années précédentes, mais nous devons faire mieux.

L'assemblée générale fut suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, puis du pot de l'amitié au cours duquel les anciens échan-

gèrent leurs souvenirs. Pour terminer cette très sympathique journée environ quatre-vingts convives se retrouvèrent à déjeuner.

**Commémoration du 9 mars 1945** : Le 9 mars la section a rendu hommage aux victimes de l'invasion japonaise en Indochine par la célébration d'un office religieux en l'église St-Léon d'Anglet, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts par le président Daguerre en présence de M. Bouvier représentant le maire d'Anglet, de six drapeaux d'anciens combattants et d'une vingtaine de représentants de la section.

L'année passée la cérémonie avait eu lieu à Bayonne, cette année à Anglet, l'année prochaine elle pourrait, éventuellement, se dérouler à Biarritz ou ailleurs.

## SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

**Président : M. Michel Garat**

**14, chemin du Canet**  
**66330 Cabestany**

La section poursuit sa progression, elle approche de la centaine d'adhérents et varie ses activités.

**Le 15 avril 1989** elle a célébré à Rivesaltes le Pi May avec ses amis laotiens. Ainsi a commencé la 2 532ème année de l'ère bouddhique, placée sous le signe du serpent.

Le docteur Pares, conseiller général, avait bien voulu apporter le témoignage de sa vigilante sollicitude envers la communauté laotienne en honorant de sa présence cette manifestation traditionnelle. M. Basco "Ta seng" du ban de Rivesaltes avait, pour sa part, accepté de présider la cérémonie propitiatoire du "Baci" ou rappel des âmes succédant à l'aspersion des Bouddhas et à la communion collective par l'eau lustrale qui réunit symboliquement fidèles et amis français dans un recueillement.

**Le 7 mai 1989** elle a commémoré à Perpignan la fin des combats de Dien Bien Phu. Messe célébrée par Mg Chabbart, assisté du RP Ginot aumonier militaire de la garnison, à l'intention de tous les soldats tombés au cours de la guerre d'Indochine et en particulier à Dien Bien Phu et dans les camps Vietminh.

Appel des anciens combattants survivants de Dien Bien Phu, domiciliés dans le département. Lecture du récit des combats et de la citation de la garnison. Déplacement vers le monument aux morts. Dépôt de gerbes. Apéritif d'honneur offert par la municipalité au Palais des Congrès.

Le 20 mai 1989, elle s'est réunie au Centre familial de vacances rurales "Las Motas" à Alenya. Après le compte rendu de l'assemblée générale du 22 avril 1989 à Paris et la présentation d'ouvrages concernant l'Indochine, un excellent repas a été fort apprécié.

## SECTION DU RHONE

**Président : M. Géraud**

**12, rue Ste-Marguerite**  
**69110 Ste-Foy-les-Lyon**

La section du Rhône a tenu son assemblée générale le dimanche 19 février avec la participation d'une soixantaine d'adhérents, une vingtaine d'autres s'étant fait représenter. Après avoir entendu le rapport moral et approuvé le rapport financier l'assistance observa une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus au cours de l'année : MM. R. Mioche, M. Ziane et P. Calard. Ensuite de quoi elle reconduisit à l'unanimité le mandat des membres du bureau sortant auxquels vint s'adjoindre une nouvelle élue : Mme Salino. L'ordre du jour épuisé le traditionnel repas réunissait plus de 100 convives au restaurant "Chiang Mai" avec, pour invités

d'honneur, les maires du 1er et du 2ème arrondissement de Lyon.

C'est autour d'une autre table, au menu également asiatique, que le 10 mars nous avons fêté un anniversaire assez exceptionnel : les 90 ans de M. Rémy Aude, dont 22 passés "à la colonie" n'ont manifestement pas altéré la santé ni le dynamisme ! Outre son épouse, elle-même ancienne d'Indochine, étaient présents parmi les convives Mme et M. Le Ray, ce dernier — qui est le président d'honneur de notre section — ayant lui-même fêté ce même anniversaire l'an dernier !

Si nous sommes fiers de relever une telle longévité chez nos adhérents nous notons également avec satisfaction que leur nombre ne cesse de s'accroître puisque nous avons enregistré 14 nouvelles adhésions depuis le début de l'année. Nous souhaitons à tous ceux-là la bienvenue parmi nous !

Notre prochaine manifestation se déroulera le 4 juin sous la forme d'une journée quasiment exotique dans la bambousseraie d'Anduze, dans le Gard (histoire de retrouver pour quelques heures un paysage rappelant un peu ceux que nous avons connus en Indochine). Nous relaterons cette sortie dans le prochain numéro de ce bulletin.

## SECTION DE SEINE-ET-MARNE

**Président : M. Roger Bouvier**

**8, rue St-Germain**

**77400 Gouvernes**

La section ANAI de Seine-et-Marne a participé le 23 avril 89 au congrès unitaire des Anciens Combattants organisé par l'UNC à Provins. De nombreux drapeaux des associations entouraient le monument aux morts au cours de la cérémonie du souvenir. Notre drapeau était fièrement porté par notre ami Roger Houstin. De nombreuses gerbes furent déposées au pied du monument, dont celle de l'ANAI portée par notre président. On pouvait remarquer dans l'assistance la présence de M. le Préfet de Seine-et-Marne, M. Alain Peyrefitte, député-maire de Provins, M. Etienne Dailly, sénateur, vice président du Sénat, M. Bernard Chevalier, président de l'UNC Seine-et-Marne et bien d'autres personnalités.

Le président Roger Bouvier a été nommé délégué pour la Seine-et-Marne du Comité national d'entraide franco-vietnamien-cambodgien-laotien.

Nous sommes heureux d'accueillir à notre section M. Emile Céleste de Torcy.

Nous déplorons le décès, en mars 89, de notre ami ancien légionnaire, André Klis de St-Pierre-de-Nemours. Quelques camarades sous la conduite de Jacques Thuillier lui ont rendu les derniers honneurs.

## SECTION DE VAL-DE-MARNE

**Présidente : Mme Do Thi Phuoc**

**8, avenue du Petit Parc**

**94300 Vincennes**

Samedi 6 mai 1989, la section du Val-de-Marne a commémoré la chute du camp retranché de Dien Bien Phu le 7 mai 1954, il y a 35 ans.

Après un office religieux célébré par le père Gavois, curé de l'église Notre-Dame de Vincennes, à la mémoire de tous les morts civils et militaires tombés de 1943 à 1954 et auquel assistaient une délégation de la municipalité de Vincennes conduite par M. Jocard, maire-adjoint, syndic de la ville, représentant M. Clouet, sénateur-maire, le colonel Rabayrolles de l'Etat-Major de la 11e DMT, représentant le colonel Dubreuil, délégué militaire départemental du Val-de-Marne, le Lt colonel Bertoux, commandant le détachement de Légion étrangère du fort de Nogent, les vingt-

deux drapeaux des associations patriotiques du Val-de-Marne se rassemblèrent autour du monument au combattant vincennois pour rendre un hommage militaire aux morts, en présence d'un détachement de légionnaires et de parachutistes.

Aux côtés de la municipalité de Vincennes, on notait la présence de M. Lahaye, conseiller municipal de St-Mandé, représentant M. Robert-André Vivien, ancien ministre, député-maire de St-Mandé, M. Féron représentant l'ACUF, le commandant de la brigade de gendarmerie de Vincennes, ainsi que de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants de Vincennes et du Val-de-Marne.

Après une courte allocution de Mme Do Thi Phuoc, présidente de la section, et le dépôt de gerbes par la municipalité et la section de Vincennes, le Lt colonel Blaise fit l'appel des trente Vincennois et 22 Fontenaysiens morts pour la France en Indochine. Une minute de recueillement fut observée par l'assistance.

## SECTION DU VAR

**Président : Colonel Etienne**

**31, rue d'Alger**

**83000 Toulon**

Une imposante cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de Toulon, présidée par le sénateur-maire de la ville et le colonel Etienne président de la section, en présence du vice-amiral d'escadre commandant en chef en Méditerranée et préfet maritime, du représentant du sénateur président du conseil général ; du directeur départemental de l'office des AC et VG, des deux députés de l'arrondissement, de nombreux conseillers régionaux, généraux et municipaux, du colonel délégué militaire départemental. Le colonel Dussaix représentait les "Rescapés du 9 mars 1945" et l'amiral Rome "Citadelles et Maquis d'Indochine". Vingt-quatre drapeaux d'associations étaient présents dont celui des AC polonais, ainsi que les présidents de ces associations.

Dans son allocution le colonel Etienne rappela brièvement ce que furent les combats du 9 mars 1945, l'attitude des combattants de l'armée japonaise dans cette guerre particulièrement barbare de leur fait sous la responsabilité du défunt Empereur Hiro Hito. Il réunit dans un même hommage aux morts, ceux de cette Première Guerre et ceux de la Deuxième Guerre contre le Viet-Minh qui devait durer dix ans et faire près de 100 000 victimes, Français, Indochinois, Nord-Africains et Africains. Les honneurs militaires étaient rendus par une section du 54ème régiment d'artillerie et une musique de bord exécuta les sonneries aux morts et la Marseillaise. La flamme du souvenir fut ranimée par le colonel Horvatte, doyen des colonels. Une messe de requiem fut ensuite célébrée en l'église Saint-Louis, par l'archiprêtre de la cathédrale et le chanoine de l'église. Près de deux cents personnes participèrent à ces deux cérémonies, où l'on notait en plus des personnalités officielles civiles et militaires, Mme la Générale Le Fort, Mme Le Coq, les généraux Albinet, (doyen d'âge et d'Indochine), Fourcade et l'amiral Laurier.

Un repas réunissait enfin tout le monde à Hyères, où le fils de notre regretté vice-président, M. André, avait préparé et servi un succulent repas vietnamien de 210 couverts.

A noter que des associations "sœurs" du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône avaient tenu à se joindre à nous avec leur président et quelques participants : l'association d'entraide des anciens d'Indochine du Var, l'UNP de Toulon, la Fédération des associations des anciens coloniaux, l'Association des officiers marins, quartiers-mâtres en retraite et veuves, l'Association des grands

blessés, l'ANAI des Alpes-Maritimes, l'UNACITA du Var et la délégation régionale de Marseille, l'Association de Eurasiens de Marseille, "les Français d'Asie" des Alpes-Maritimes et de Bouches-du-Rhône.

Le vendredi 2 juin à 18 h 30, avait lieu une émouvante cérémonie, présidée par M. le Préfet du Var, Charles-Noël Hardy. Le colonel Georges Delcros, commandant le groupement de gendarmerie du Var, baptisait la caserne "capitaine Jean-d'Hers". Cette caserne neuve se situe route de Toulon, quartier la Bayorre, à Hyères.

Le président de la section du Var de l'ANAI, accompagné du drapeau, représentait les anciens d'Indochine.

Le capitaine Jean d'Hers, compagnon de la libération est mort pour la France en combat contre les Japonais le 18 mars 1945.

L'extrait ci-après du "Mémorial des compagnons de la libération", page 535, relate le glorieux fait d'armes qui a valu au capitaine Jean d'Hers d'être fait compagnon, à titre posthume, par le général de Gaulle.

Mme d'Hers, membre de l'ANAI, habite à la Valette.

Extrait du Mémorial des Compagnons de la libération

Page 535 — capitaine Jean d'Hers

17 mai 1910 — 18 mars 1945 "Résistance intérieure"

Le 11 mars, quittant sa femme qu'il ne devait plus revoir, il lui disait :

"Prends soin de nos enfants. Jamais je ne me rendrai aux Japonais, dussent-ils te prendre comme otage et te fusiller. Je ferai mon devoir jusqu'à au bout".

Dès lors, il ne s'appartient plus. Avec une équipe de quelques braves, tous volontaires pour le suivre jusqu'à la mort, il multiplie les missions périlleuses. Le 13 mars il fait sauter le pont de Can Gioc, le 15 celui de Cai Ray, le 17 celui de Phuong Hiep. Puis, c'est une véritable attaque que le capitaine d'Hers engage le lendemain 18 mars. Par des agents de renseignements, il a appris que 200 nippons se sont infiltrés dans son secteur ; il s'embarque sur un canot "Le Saint-Eloi", avec 6 de ses fidèles et 7 tirailleurs annamites, tous volontaires. A seize heures, il se trouve au contact du détachement ennemi. En deux coups de canon de 25, il coule une embarcation à moteur bondée de soldats japonais. Mais le canon s'enraye, le moteur s'arrête et le Saint-Eloi dérive. Alors d'Hers ouvre le feu de ses quatre armes automatiques. Dix-sept Japonais sont tués. Sous la riposte de l'ennemi qui occupe les deux rives, toute l'équipe est frappée à mort, sauf le soldat Sylvestre atteint de six balles. D'Hers s'effondre sous un rafale de mitrailleuse.

Le lendemain, deux missionnaires français, avertis par des Annamites, retrouvaient sur une berge les corps alignés mis à nus par les Japonais. Transporté à Saigon le capitaine d'Hers était inhumé auprès de son septième enfant, mort l'année précédente de suites de l'occupation ennemie.

Devant la menace qui pesait désormais sur elle, Mme d'Hers avait gagné la rizière avec ses six enfants. Les Japonais la découvrirent. Interrogée à plusieurs reprises par le commandant japonais Sako, elle reçut de cet officier cette déclaration : "Vous pouvez être fière de votre mari. Je m'incline très bas devant vos six enfants. Leur père a sauvé l'honneur français dans l'Ouest". Les corps du capitaine d'Hers et de son jeune fils ont été ramenés en France où, à la Valette du Var, une avenue a reçu le nom du capitaine d'Hers.

La fin héroïque du capitaine d'Hers a inspiré un poème d'Indochine qui termine ainsi une ode à sa mémoire.

"Il savait en partant qu'il allait au trépas ;

Cependant, il fut calme en préparant ses armes

Et lorsque, sur le seuil, il vit sa femme en larmes,  
Craignant de s'attendrir il ne l'embrassa pas.

Il est mort en héros, simplement, et sa gloire,  
C'est d'avoir jusqu'au bout ardemment combattu,

Pour l'honneur du drapeau, quand tout était perdu.

Et ce sont ces morts-là dont se souvient l'histoire.

## SECTION DE LA VIENNE

**Président : Général Pussiau**

**10, rue Saint-Denis**

**86000 Poitiers**

**Les 4 et 5 février** — Cérémonies commémoratives de la naissance du maréchal de Lattre de Tassigny (2 février 1989) à Mouilleron-en-Pareds (Vendée). M. et Mme Texereau y représentent la section.

**Le 17 février** — Participation à la conférence prononcée par le colonel de réserve Bernard Moinet à Poitiers sur le thème "L'Indochine : 40 ans de guerre révolutionnaire ; causes et bilan de l'échec de l'Occident".

**Le 26 février** — Inauguration, sur l'initiative de la section, de l'inscription portée sur le monument aux morts de Pouzioux (Vienne) à la mémoire de Léon Lhériaux, 2ème canonier au 4ème RAC, mort pour la France à Lac-Thau (Tonkin) le 16 octobre 1953. Etaient présents M. Blanchard, maire-délégué de Pouzioux, le général Pussiau, président de l'ANAI, le colonel Hour-Trouk, vice président, ainsi que de nombreux membres de l'association. M. Nunès, porte-drapeau de l'Amicale des artilleurs de Poitiers, M. Chausseroy, porte-drapeau de l'Union fraternelle des AC de Loudun, les délégués chauvinoises des sections patriotiques et leurs drapeaux, M. Bozier, M. Hecquet, M. Imbert, M. Raoul Arnault, adjoints au maire et de nombreux conseillers municipaux, ainsi qu'un représentant en tenue de l'infanterie de marine.

Emile Hacquet, président du Souvenir français, devait rappeler le sacrifice de Léon Lhériaux, mort à vingt ans, inhumé d'abord dans un carré militaire du cimetière de Nam Dinh et dont le corps fut rapatrié en 1957 pour être enterré à Pouzioux. "Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la phase inaugurale de cette plaque souvenir au cours de cette cérémonie placée sous le signe du recueillement. L'avis de décès de Léon Lhériaux portait cette mention : Mort pour la France. Le droit à cette reconnaissance posthume n'appartient qu'aux braves. Pardonnez mon émotion, il était mon cousin..."

La plaque, recouverte d'une étoffe tricolore, était ensuite dévoilée tandis que retentissait la sonnerie aux morts. M. Blanchard disait ensuite quelques mots pour exprimer l'émotion de la population de Pouzioux et remercier l'ANAI de son geste. Sous la bourrasque neigeuse de l'hiver, le cortège se rendait à l'école de Pouzioux où la municipalité offrait un vin d'honneur. Là, le général Pussiau soulignait que cette cérémonie était destinée à perpétuer le souvenir des morts de l'Indochine française : "Nous ne pourrions oublier tous les morts et les prisonniers non rentrés des camps. Pas plus que l'œuvre que la France a accompli dans cette partie du monde et qui s'est terminée par un drame. Mais reste l'œuvre culturelle de trois siècles de présence commencée en 1624..."

L'assistance devait ensuite déguster le vin d'honneur avant de se séparer.

# COMPAGNIE THERMALE DE DAX



HÔTELS et  
Etablissements Thermaux  
SPLENDID HOTEL \*\*\*  
MIRADOUR \*\*\*  
Résidence Thermale  
MIRADOUR \*\*\*  
DAX-HERMAL \*\*\*  
LES BAIGNOTS \*\*\*  
LES THERMES\*\*  
Résidence LE POUY\*\*

Renseignements : Tél. 58.74.55.11  
B.P. 7 et 17, cours de Verdun  
40101 DAX Cedex - Télex 540085

**Du 1er au 11 mars** — A la bibliothèque municipale de Poitiers (Hôtel Aubaret), exposition organisée par la section sur le thème "300 ans de présence française en Indochine". Nos vifs remerciements au colonel Baudin, président de la section des Deux-Sèvres, qui avait bien voulu mettre à notre disposition sa magnifique exposition.

**Le 9 mars** — Commémoration à Châtellerauld des combats du 9 mars 1945.

**Le 29 avril** — Le président de section ainsi que M. et Mme Loupy participent à la soirée donnée par l'association Lao de la Vienne à l'occasion du nouvel an Lao. Présence également de Mme Jubert, déléguée des enfants du Méking.

**Le 7 mai** — Participation de la section à la cérémonie commémorative du 35ème anniversaire des combats de Dien Bien Phu organisée à Poitiers par l'ACUF et l'Association des parents des tués.

## ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ANAI

Ainsi que nous l'avons annoncé lors de la journée ANAI du 22 avril à Paris, le siège national a souscrit une assurance RC couvrant les membres et les dirigeants de l'ANAI dans le cadre de leurs fonctions pour ladite association.

Une note détaillée sera adressée aux présidents de Section prochainement.

## SECTION DE L'YONNE Président : Colonel Coet 10, rue du Champ-Vilain 89400 Migennes

La 7ème assemblée générale de la section de l'Yonne s'est tenue à Chablis, le 23 avril 1989, en présence du Lt-colonel Bachmann, vice-président national, sous la présidence du Lt-colonel Coet, président de la section.

Etaient présents :

Membres du bureau :  
Cdt Tarride vice-président, Cne. Pierquet vice-président, M. Limoges vice-président, Mme Limoges trésorière, M. Kubler secrétaire général, cdt. Montagne chargé de mission.

Présidents des comités :

Mme Cuffaut présidente du comité d'Auxerre, M. Valet président du comité de Joigny, M. Amiot président du comité d'Avalon, M. Colas président du comité de Sens, M. Limoges président du comité de St-Florentin.

95 adhérents, y compris les membres du bureau, assistaient à l'assemblée générale.

Absents excusés : 53 — non excusés : 136.

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres de la section décédés depuis la dernière assemblée : MM. Besson-Delille Maximilien, Petitjean Marcel, Guery Jean, Marti Daniel du comité de Joigny. MM. Gerstemberg André, Anchisi Franco du comité d'Auxerre. M. Blugeot Lucien du comité d'Avalon. M. Bridiau épouse de M. Bridiau Jacques du comité de Sens et Mme Guetard épouse de M. Guetard Fernand du comité d'Avalon.

M. Kubler présente le compte rendu des activités depuis la dernière assemblée. La section a participé aux diverses manifestations patriotiques de l'Yonne. Un très gros effort de recrutement a été fait dans les comités, dont les effectifs sont en augmentation.

A la suite d'une conférence sur l'Indochine au lycée de Joigny, M. Valet, président du comité de Joigny, prévoit de donner deux autres conférences sur le même sujet, l'une au collège Saint-Jacques, l'autre dans le cycle des conférences de la ville.

Le 5 mars 1989 le comité de Joigny a commémoré l'attaque japonaise du 9 mars 1945 en présence du député maire de la ville. Mme Limoges donne ensuite lecture du compte rendu financier.

M. Kubler expose alors le programme du voyage à Paris avec repas baguettes prévu pour le 21 mai 1989.

Dans son exposé le commandant Tarride insiste sur l'obligation d'entraide. Il demande que les malades soient régulièrement visités et aidés. Il remercie le colonel Bachmann pour l'attribution de secours aux veuves d'adhérents décédés d'un cancer. Il signale la création d'un comité d'entraide aux réfugiés d'Extrême-Orient.

En conclusion le président annonce l'augmentation de la cotisation pour l'exercice 1990, liée à la nouvelle présentation du bulletin. Elle sera portée à 80 F pour la section de l'Yonne. Il commente le nouveau règlement intérieur de l'ANAI. Les comités, qui fonctionnent à la satisfaction de tous, seront maintenus dans l'Yonne.

A 11 heures, le représentant du maire est accueilli par le président. Il est remercié pour avoir bien voulu honorer les anciens d'Indochine de sa présence, et pour la qualité des locaux mis gracieusement à la disposition de l'ANAI.

Le colonel Bachmann, vice-président national, félicite la section de l'Yonne pour son dynamisme et voit avec plaisir ses rangs augmenter tous les ans. Il insiste sur l'entraide à pratiquer au sein de l'ANAI. Il félicite Mme Pieri, directeur départemental des Anciens

Combattants pour la rapidité et la précision des demandes et réponses de son organisation. Il remercie les personnalités présentes.

Le colonel Amichaud, délégué militaire départemental, rend ensuite un vibrant hommage aux troupes d'Indochine.

Mme Pieri, représentant le préfet de l'Yonne, souligne l'exemple donné par tous les militaires et civils, qui de près ou de loin ont participé à l'histoire de l'Indochine.

L'assemblée s'est ensuite rendue au monument aux morts de Chablis où une gerbe a été déposée.

Après le vin d'honneur, un repas a rassemblé 170 convives. La chorale "Echo de la Vallée" a charmé par son répertoire tous les participants.

## SECTION DES YVELINES Président : M. Guy Lerpinière 31, rue de la Forêt 78579 Chanteloup-les-Vignes

Le président Lerpinière remercie les amis qui lui ont commandé des cartes d'Indochine. Toutes ont été expédiées avec beaucoup de retard, à cause de problème de santé qui l'ont obligé à être hospitalisé trois semaines.

Son absence n'a pas empêché les drapeaux de participer à plusieurs cérémonies sous la conduite de M. Freiburg. Le 8 mai sous la conduite de la vice-présidente, Mme Lethiel-leux, il a été déposé, pendant la cérémonie au monument aux morts, une gerbe au nom de l'ANAI à la plaque du souvenir des combattants et martyrs d'Indochine.

Mme Palabaud a perdu son mari ; c'était un très ancien d'Indochine adhérent également à Citadelles et Maquis et des Rescapés du 9 mars 1945.

## Comité de Viroflay :

Emouvante cérémonie samedi dernier en l'honneur des Français et Indochinois morts pour la France lors de la bataille de Dien Bien Phu dont c'était le 35ème anniversaire. Pour la première fois Viroflay commémorait cette guerre et cela grâce à son tout jeune comité (créé le 25 février dernier), présidé par M. Bauer et faisant partie de la section des anciens d'Indochine et du Souvenir indochinois.

De nombreuses personnalités ont tenu à s'associer à cette manifestation parmi lesquelles Gérard Martin, maire de Viroflay, vice-président du conseil général.

Le Légion étrangère était également représentée par une délégation avec à sa tête le sergent Duncan.

Après une messe célébrée par le père Jean Rieux l'assistance s'est rendue au cimetière de Viroflay pour déposer une gerbe au monument aux morts et une plaque souvenir sur la tombe d'un jeune soldat mort à 31 ans à Dien Bien Phu : Angelo Romanzin.

Gérard Martin a ensuite remis à l'hôtel de ville la médaille de la ville aux pères Rieux et Trinquand et a proposé au comité de Viroflay d'associer les jeunes générations au souvenir notamment en organisant avec les anciens combattants un pèlerinage au Viêt-Nam. Un beau défi que les jeunes et les anciens auront à relever ensemble.

# L'IRREDUCTIBLE (ET INCONTURNABLE) COLONEL HENRI DUMONET

C'est par "Le Figaro" que nous avons appris avec émotion le décès du colonel Henri Dumonet, le 14 avril 1989. Le colonel Teulières avait immédiatement accepté de faire un article pour notre bulletin. La maladie qui le retient au Val-de-Grâce l'empêche, bien malgré lui, de le rédiger.

Nous nous substituons donc à lui, sans disposer des archives d'historien de Teulières et nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

Qui était le colonel Dumonet ? Pourquoi apparaît-il comme un impérieux devoir à l'ANAI de ne pas le laisser partir sans souligner ce que lui doit le geste des troupes de marine ?

Henri Dumonet a été en effet l'un des très rares Français qui ont pu, par leur courage et leur habileté, échapper à la traque des Japonais et de leurs affidés indochinois, du coup de force nippon du 9 mars 1945 contre l'Indochine française jusqu'à la capitulation des troupes du Mikado. *Grâce à lui, le*

*drapeau tricolore n'a pas complètement cessé de flotter sur l'Indochine durant cette noire période.*

Dans la remarquable étude de Claude Hesse d'Alzon : "La présence militaire française en Indochine 1940-1945" (1), l'exploit de Dumonet, au Moyen-Laos, dans la région de Donghene, se trouve mentionné en ces termes :

"Quant à la Compagnie laotienne du capitaine H. Dumonet que rallie de nombreux volontaires, elle établit son PC à Bun-Seng. Le 20 mars (1945) la liaison est prise avec Calcutta. En sécurité, dans un milieu qui est le sien, l'unité laotienne monte son réseau de renseignement et sert de point de ralliement aux isolés qu'elle réussit à contacter et à recueillir (2)... Sur un terrain choisi et préparé, au milieu d'une population en très grande partie favorable (3), les maquis du Haut et Moyen-Laos maintiennent ainsi une présence active qui leur permettra, à l'heure de la capitulation japonaise, de sortir de la brousse pour s'emparer des grands centres administratifs et y établir la souveraineté française dans une course de vitesse avec les Chinois et les Viet-Minh".

Ce brillant "marsouin", doublé d'un charmant camarade, mérite de demeurer dans nos mémoires. A sa famille, l'ANAI présente ses très vives condoléances et l'expression de ses sentiments particulièrement attristés.

Guy Demaison

(1) Publication du service historique de l'armée de terre 1985

(2) Et même des éléments des garnisons du Mékong et du Centre-Annam.

(3) Le prince laotien Boun Oum de Champassak est complètement acquis à la cause des maquis et il bénéficie d'un immense prestige dans toute la région.

## SOLUTION DES MOTS CROISES DE BA COP N°4

### Horizontalement

1. Mégalomane — 2. Etamera — Et — 3. Salons — Or — 4. Elans — Ame — 5. Sent — Gués — 6. Têt — Banni — 7. Is — Réveil — 8. Lice — El — 10. Remonta — On — 11. Alitées — Un — 12. Surestarie.

### Verticalement

I. Mésestiméras — II. Etalés — Elu — III. Galant — Mir — IV. Amont — Ote — V. Lens — Ri — Nés — VI. Ors — Bec — Têt — VII. Ma — Gave — Asa — VIII. Aune — IX. Néoménie — Oui — X. Etrésillone.

## VIENT DE PARAITRE

Quelque temps avant sa mort, le 2 décembre 1988, Maître Claude Marchesson venait de terminer un livre sur l'Indochine, grand amour de toute sa vie. Il était délégué régional du CNE depuis 1975.

Son épouse et le lieutenant E. Duval, ancien SAS, viennent de faire éditer cet ouvrage, préfacé par le ministre Beucler.



## BON DE SOUSCRIPTION

A retourner avec son règlement à : Mme Claudie Marchesson  
Avenue Prosper-Noguès  
65200 Bagnères-de-Bigorre.

Nom : .....  
Adresse : .....

Désire recevoir ..... exemplaire de "Top Secret sur l'Indochine en guerre, 1944-1946" au prix de 60 F franco. Ci-joint la somme de ..... F, par chèque bancaire mandat-lettre chèque postal

Solange Peyronnet — Sous le signe du buffle — chez l'auteur, 434 avenue du XV<sup>e</sup> Corps, 83200 Toulon, Tél. 94.24.41.32.

A la présentation de cet ouvrage dans le bulletin du 1er trimestre 1989 il convenait d'ajouter :

— l'indication du prix : 110 F, port inclus,  
— l'intention de l'auteur d'offrir à l'ANAI les bénéfices de la vente.  
(Avec les excuses de la Rédaction)

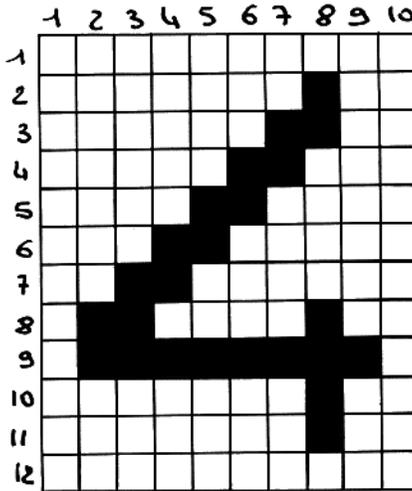
(Notre cruciverbiste de service étant une charmante personne de sexe féminin, il vaut mieux ne pas la dénommer ONG, mais BA COP)

### Horizontalement

1. Epousera une géante ? — 2. Couvrira d'un métal — Conjonction — 3. On y reçoit — Brille — 4. Cervidés — Trou noir — 5. Est conscient — Pour traverser — 6. Fête — Expulsé — 7. Nœud ferroviaire — Sonne tôt — 8. Chienne — Article étranger — 10. Raviva — Pronom — 11. Horizontales — Chiffre — 12. Pour payer un retard.

### Verticalement

I. Mépriseras — II. Présentées — Peut-être député — III. Fait la cour — Organisation agricole de l'ancienne Russie — IV. Vers le départ — Enlevé — V. Ville du Nord — Participe — Arrivés ici-bas — VI. Brillent — Bon à Paris — Fête — XII. Possessif — Cours d'eau — Roi ancien — XIII. Mesure périmée — IX. Fête lunaire — Bien sûr — X. Rend plus robuste.



### PRECISION

Dans la cour du palais, le roi accoste le garde chargé de tirer un coup de canon tous les jours à midi.

— Dites, mon brave, comment savez-vous qu'il est exactement midi ?

— J'ai une montre, Sire, répond le garde. Je la fait régler tous les jours par l'horloger du palais.

Le lendemain, le roi aborde l'horloger du palais qui se tient sur le pas de la porte.

— Que faites-vous ici ? lui demande-t-il.

— Sire, répond l'horloger, j'attends le coup de canon pour mettre ma montre à l'heure.

### LE RIRE

Furieux, l'adjudant crie à un bleu :

— Vous appelez ça balayer ? Vous trouvez que c'est du travail bien fait ? Qu'est-ce que vous faisiez dans le civil ?

— J'étais avocat, mon adjudant.

— Eh bien, il devait être propre votre tribunal...

## CONNAISSEZ-VOUS L'ASAF ?

Il y a quelques années, un groupe d'anciens officiers, excédés de voir ridiculiser et diffamer l'armée et leurs camarades, a décidé de réagir.

C'est de leur persévérance qu'est née en mai 1983 l'association "Soutien à l'armée française". Ses caractéristiques sont simples :

— résolument apolitique, elle est ouverte à tous ceux qui croient aux valeurs qui ont permis la grandeur et le rayonnement de la France ;

— elle intervient vigoureusement pour contrer le mensonge, la bêtise et la haine dans tous les domaines où la relation historique est faussée ; dans l'actualité et l'enseignement en particulier ;

— elle a choisi le terrain juridique en se dotant de statuts spécifiques, en s'aidant de légistes et d'avocats, en sollicitant la "reconnaissance d'utilité publique" ;

— elle est en liaison avec d'autres associations, civiles ou militaires, pour réaliser une plus grande cohésion au plan national, une meilleure information et rétablir l'indispensable union du pays avec ses défenseurs ;

— elle réalise des ouvrages, souvent destinés aux jeunes, pour leur apprendre à être fiers de leur pays, de son patrimoine et de son passé, ce qui les rend plus confiants dans l'avenir.

Certes, à l'ASAF, nous avons des moyens "tiers-mondistes" et des ambitions "spatiales", mais nous y croyons.

Le président de l'ASAF :  
 Louis de Saint-Simon, colonel (ER)  
 ASAF — 138, boulevard Haussmann Paris (VIIIe)  
 Tél. (1) 42.25.48.43  
 (Permanence tous les après-midi  
 de 14 h à 18 h du lundi au vendredi)

### L'ORDRE DU DRAGON

L'abondance de l'information nous empêche de publier la suite de notre enquête sur ce sujet. Le prochain article, extrêmement documenté et avec proposition d'insigne, paraîtra au 3ème trimestre sous la plume de Michel MARCILLAC.

La Rédaction

## Au service de la communauté militaire

Renseignez-vous sur :

- 1 La protection immédiate de votre famille, adaptée aux risques des militaires.
- 2 L'optimisation de votre patrimoine.
- 3 L'Automobile Club des Armées.
- 4 L'entraide mutuelle dans la détresse.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS** 3

à retourner à : AGPM, rue Nicolas Appert - Sainte-Musse - 83086 TOULON Cedex  
 Tél. 94 27 90 85 - Téléx AGPM 400 590

Nom ..... Prénoms ..... Année de naissance .....

ACTIVE  RESERVE  RETRAITE  ANCIEN COMBATTANT  VEUVE DE GUERRE  
 TERRE  AIR  MER  GENDARMERIE  AUTRES  AUTRE

Je désire des renseignements concernant  
 ① IARD-VIE ② EPARGNE/PRETS ③ IARD-AUTOMOBILE ④ FRATERNITE/ENTRAIDE

Type de contrat envisagé :

ADRESSE : rue ..... ville .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Tél. [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]